CANADA

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

PAR

L'HON. GEORGE E. FOSTER, D.C.L., LL.D., M.P.

MINISTRE DES FINANCES

CHAMBRE DES COMMUNES

VENDREDI, 31 JANVIER

1896

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

CANADA

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

PAR

L'HON. GEORGE E. FOSTER, D.C.L., LL.D., M.P.

MINISTRE DES FINANCES

CHAMBRE DES COMMUNES

VENDREDI, 31 JANVIER

1896

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/exposbudgtairepa00fost

INDEX.

	Page.
Revenu pour 1894-95	5
Dépenses de 1894-95	7
Dépenses au compte du capital	8
Dette publique	9
Intérêt net sur la dette	9
Dépenses et revenus pour 1895-96	9
Revenu et dépenses pour 1896-97	11
Augmentation dans la dépense pour la Milice	11
Fin de la crise commerciale	12
Comment le Canada l'a traversée	13
Maintien de nos industries	13
Progrès faits par l'agriculture	14
L'industrie minière a progressé	15
Meilleure condition financière	15
Réduction dans les impôts	15
Réductions importantes dans le tarif	18
Politique du parti libéral-conservateur	24
Facilités de communications à l'intérieur	24
Voies de communications extérieures	24
Développement des industries	25
Pourquoi le Canada changerait-il sa politique fiscale ?	25
Relations commerciales plus intimes avec l'empire	27

EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

PAR

L'HON. GEORGE. E. FOSTER, D.C.L., LL.D., M.P.

MINISTRE DES FINANCES

CHAMBRE DES COMMUNES, VENDREDI, 31 JANVIER, 1896.

SUBSIDES—BUDGET.

M. FOSTER : Je propose que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

REVENU POUR 1894-95.

M. l'Orateur, la Chambre se rappelle que l'an dernier le discours sur le budget a été prononcé à une date assez reculée,—le 3 mai ; il restait si peu de temps avant l'expiration de l'exercice courant, qu'il était possible de donner le détail des événements financiers de l'exercice avec une assez grande précision. Sous ce rapport, l'exposé budgétaire de cette année manquera quelque peu d'intérêt pour ceux qui ont suivi le cours des événements tels que je les avais indiqués, dans mon exposé de l'an dernier. On se rappellera que l'année dernière j'ai estimé le revenu total de l'exercice à $33,800,000, et que pour arriver à ce résultat je comptais sur une amélioration de $419,724 pendant la période comprise entre le 20 avril et le 30 juin de cette année-là, comparée à la période correspondante de l'année précédente,

Je me rappelle que mon honorable ami, en face de moi, n'admettait pas ce calcul et le révoquait en doute. J'ai le plaisir d'annoncer à la Chambre, que j'étais resté au-dessous de la vérité, et que l'amélioration sur laquelle je comptais s'est élevée à $597,851. Ce revenu se décompose comme suit : Douanes, $17,640,466, soit une diminution de $1,557,648 sur les recettes de la douane de l'année précédente ; accise, $7,805,732, une diminution de $575,356 sur l'année précédente ; de sources diverses, $8,531,930, une diminution de $263,559 sur les recettes de l'exercice précédent. La diminution totale dans le revenu de l'exercice 1894-95, comparé à celui de l'exercice 1893-94, est donc de $2,396,563.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : A quelle date le traité avec la France est-il venu en opération ?

M. FOSTER : Vers le mois de mai, si je me le rappelle bien. Les importations pour la consommation intérieure en 1894-95, indiquent une diminution de $7,841,472, et les exportations ont diminué de $3,886,146. La diminution dans l'exportation des produits du Canada, a été de $1,076,758, comparée à l'exercice précédent.

Il y a ici un autre fait à noter, fait qui ne s'est produit, je crois, qu'une seule fois depuis la Confédération : c'est que les exportations du Canada l'an dernier ont excédé les importations de $2,857,121, bien que la moyenne du surplus des importations sur les exportations, depuis la Confédération à venir à la fin de l'année, soit de $18,740,063.

Si ce qu'on appelle "la balance du commerce" veut dire quelque chose, les autres circonstances étant égales, le fait que l'an dernier, il y a eu un excédent d'exportation sur les importations, doit être mis au crédit du Canada, et c'est autant de gagné pour les intérêts généraux du commerce.

Prenons d'abord le revenu de la douane ; la diminution qui a eu lieu, comparée à l'année précédente, est répartie sur la plus grande partie des articles importés, on peut même dire en général qu'elle s'étend à toute la liste des importations. L'état suivant, fera voir la diminution dans les

recettes de la douane, comparées aux recettes de l'exercice 1893-94 :—

DIMINUTION DANS LES RECETTES DE LA DOUANE, COMPARÉES À 1893-94.

Ale, bière et porter	$ 16,047
Animaux, sur pieds	7,032
Livres, revues périodiques, et autres matières imprimées	21,196
Ciment	9,921
Drogues, teintures, produits chimiques et médicinaux	76,488
Poterie et porcelaine	59,860
Broderies	21,274
Articles de fantaisie	45,033
Poisson et ses produits	14,679
Lin, chanvre, jute, articles fabriqués en	14,521
Fruits et amandes, secs	52,664
" " verts	14,708
Fourrures, et articles fabriqués en	22,901
Verre " "	25,773
Gants et mitaines	12,062
Gutta percha, caoutchouc, articles en	34,342
Fer et acier, articles en	509,010
Huile, pétrole et kerosine, et produits de	60,358
" " " et autres, N.A.S	35,918
Toiles cirées	16,214
Emballages	11,809
Peintures et couleurs	14,114
Papier et articles en	26,606
Provisions, savoir : beurre, fromage, saindoux et viande	42,553
Soie, articles en	66,979
Vins et spiritueux	295,857
Thé	11,466
Tabac	24,311
Montres et parties d'icelles	11,567
Bois manufacturé	134,084
Laine et articles manufacturés en laine	349,309

A l'encontre de ces diminutions, nous avons à noter une augmentation de droits sur les articles suivants :—

AUGMENTATION DE DROITS COMPARÉS AVEC 1893-94.

Arrowroots, biscuits, riz, macaroni, etc	$ 66,641
Grains de toute espèce	60,851
Voitures	54,515
Houille et coke	33,782
Coton manufacturé	70,752
Articles manufacturés en or et en argent	21,520
Bijouteries	18,065
Cuir et articles manufacturés en cuir	39,566
Presses à imprimer	7,822
Sucres de toutes sortes	222,313
Toutes autres marchandises imposables	50,422

Lorsque nous touchons à l'accise, nous constatons une diminution sur tous les articles qui en relèvent, à la seule exception des cigarettes ; et en certains cas, cette diminution est quelque peu considérable. Le tableau suivant fera voir le détail des droits d'accise, pour les années 1894 et 1895 comparées :—

ACCISE.—QUANTITÉS ET DROITS.

——	Quantité. 1894.	Quantité. 1895.	Droit. 1894.	Droit. 1895.	Augmentation. 1895.	Diminution. 1895.
			$	$	$	$
Spiritueux..... Galls.	2,754,607	2,545,054	4,131,387	3,870,752	.....	260,635
Malt ... . Lbs.	51,311,206	50,659,627	950,815	759,929	.....	190,886
Cigares..... Nbre.	115,392,857	105,528,770	689,184	635,028	.....	54,156
Cigarettes..... "	55,143,500	66,628,440	82,715	99,943	17,228	
Tabac et tabac en poudre .....Lbs.	9,837,081	9,568,437	2,364,153	2,267,738	.....	96,415
			8,218,254	7,633,390	17,228	602,092
						17,228
						584,864

La diminution totale des droits d'accise, telle que la font voir ces rapports, s'élève à $584,864. Au point de vue de la consommation par tête des liqueurs de différentes sortes, dont un tableau fut publié jusqu'à présent depuis l'existence de la Confédération, nous constatons que l'année 1894-95 marqua, pour la plupart de ces articles, la consommation la moins élevée par tête, la consommation des spiritueux étant de ·666 gallon par tête, celle de la bière de 3·471 gallons, celle des vins dénotant une très faible augmentation, s'élevant à ·09 de gallon, par tête, et celle du tabac étant de 2·163 livres par tête.

A la question de savoir si cette diminution est la conséquence de motifs d'économie ou d'un changement dans l'esprit du peuple relativement à ces articles, je n'ai pas ici à répondre. Probablement que les deux causes ont participé à ce résultat.

ACCISE : CONSOMMATION PAR TÊTE.

Moyenne.	Spiritueux.	Bière.	Vins.	Tabac.
	galls	galls	galls	lbs.
Depuis 1867	1·052	3·069	·141	2·170
Pour 1893-94	·742	3·722	·089	2·264
Pour 1894-95	·666	3·471	·090	2·163

En recettes diverses, comme je l'ai dit, il y a eu un abaissement de $263,559, mais il faut noter ceci, et c'est un fait digne de remarque, que, malgré ce fort abaissement des recettes en 1894-95, les recettes provenant de ces sources furent cependant plus considérables en 1894-95 qu'en n'importe quelle autre année depuis la confédération, si ce n'est en 1893 et en 1894.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je vous demande pardon. Je suppose que dans les recettes diverses vous incluez tout ce qui est provenu d'autres sources que des quatre grandes sources de revenu.

M. FOSTER : Oui, cela fait réellement partie des recettes. Le revenu actuel de cette source, en 1894-95, a atteint un quart du revenu total, et est d'un demi-million de dollars plus élevé que le double du montant auquel elles se chiffraient en 1878-79. De 1890 à 1895, la moyenne de ces recettes diverses fut de $8,583,107. La moyenne pour les cinq années précédentes fut de $7,842,365 De sorte que je puis dire, généralement que, durant toute cette période, il y eu une augmentation continue et ferme dans ces sources de revenu. Le revenu total perçu durant l'année fut le plus faible depuis 1885-86. Pareillement, pour le revenu des douanes depuis 1879-80—moins élevé de six millions et trois quarts de dollars qu'en l'année 1889-90, alors que fut commencée l'œuvre de diminution des droits poursuivie dans les cinq dernières années.

Le taux, par tête de la population, des perceptions douanières de 1874 à 1878, pour les deux années, fut en moyenne de $3.44. En 1874-75, il fut de $3.95. En 1894-95, de $3.52, c'est-à-dire de 8 centins par tête, seulement, plus élevé que la moyenne de ce taux durant la période s'étendant de 1874 à 1878 inclusivement, et de 43 centins moindre que l'impôt douanier, par tête, de 1874-75.

Avec cela, et ce qui démontre jusqu'à un certain point la différence qui existe entre les deux administrations dans la perception du revenu en ce qui regarde la taxation, on peut noter que le revenu de l'accise est maintenant presque le double de ce qu'il était en 1879-80 ; qu'il n'a été dépassé que trois fois depuis, savoir : en 1892, en 1893 et en 1894 ; que le revenu de l'accise était de $1.19 par tête de la population en 1877-78, et qu'il fut de $1.53 en 1894-95 ; qu'il était en moyenne de $1.32 par tête, de 1874 à 1878 inclusivement, tandis que cette moyenne fut de $1.59 par tête de 1891 à 1895, soit 27 centins par tête plus que la moyenne de 1874 à 1878. Comme cet impôt de l'accise est, dans une grande mesure, ce qu'on peut appeler un impôt volontaire, on doit considérer ses taux plus élevés et le montant plus considérable qu'il a produit, en même temps, avec le fait que le taux de la taxation douanière, à la même époque, a été réduit comme je l'ai établi, descendant au chiffre inférieur qu'il a atteint en 1894-95. Ces deux faits pris ensemble en considération, démontrent que la différence que j'ai établie indique la taxation des deux administrations.

En parlant de recettes diverses, il peut être intéressant pour cette Chambre de savoir sur quels item la diminution, bien que faible, a porté. Les voici :—

Postes	$ 16,551
Travaux publics, y compris les chemins de fer	111,056
Casuel	112,796
Primes, escompte et change	132,195
Terres fédérales	42,226

L'augmentation dans les recettes diverses sont les suivantes :

Intérêt sur placements	$118,237
Brevets	11,499
Amendes et confiscations	10,129
Pénitenciers	13,461
Pêcheries	15,797

DÉPENSES DE 1894-95.

En venant maintenant aux dépenses de 1894-95, il fut estimé, le 3 mai, l'an dernier, que les dépenses pouvaient être fixées à la somme de $38,300,000. En même temps, je prévoyais une diminution de $184,134, du 20 avril de l'an dernier, sur la période correspondante de l'année précédente. Mais, par l'exercice d'une stricte surveillance, cette diminution fut plus considérable et s'élève en définitive à la somme de $352,108 ; de sorte que les dépenses réelles furent abaissées au chiffre de $38,132,000, et se trouvent d'environ $170,000 moindres que l'estimation que j'en ai faite le 3 mai.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne veux pas interrompre l'honorable ministre sans nécessité ; mais comme nous n'avons eu en mains le rapport de l'auditeur général qu'un seul jour, l'honorable ministre pourrait peut-être nous dire de mémoire si les dépenses extraordinaires du parlement, après le premier juillet, ont été portées au compte de l'année dernière ou de cette année ?

M. FOSTER : Celles subséquentes au 1er juillet seraient mises au compte de l'année courante.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Il y aurait alors une difficulté. Les indemnités, je suppose, ne seraient pas payées avant cette époque, de sorte que, à moins que l'honorable ministre n'ait payé d'avance, une bonne somme de dépenses serait portée au compte de cette année au lieu de l'année dernière.

M. FOSTER : Je n'aimerais pas à affirmer que toutes les indemnités ne furent payées qu'après la session.

L'augmentation des dépenses de 1894-95 sur l'année précédente fut conséquemment de $546,979. Cette augmentation peut être expliquée par les observations suivantes: Les dépenses au compte de la dette, qui, naturellement, sont des dépenses fixes et les subsides alors augmentés aux provinces, lesquels sont fixes aussi, se montaient à $399,545, et il y avait des dépenses extraordinaires du chef de la milice qui devraient être justement mises au compte du capital, qui furent payées à même le fonds consolidé. Ces trois item réunis égalent toute l'augmentation des dépenses de 1894-95 sur 1893-94.

Les dépenses de l'année dernière s'élevant à $38,132,000, furent des plus considérables que nous ayons eues. Nous constatons cependant que, pour les huit dernières années, les dépenses à même le fonds consolidé du revenu ont été remarquablement uniformes. En 1887-88 les dépenses étaient de $36,718,494. La moyenne des huit dernières années, de cette époque à la fin de l'année dernière, fut de $36,908,862, soit moins de $200,000 plus élevée que les dépenses de 1887-88.

Le fait que les dépenses au compte de la dette ont fortement augmenté dans le cours de cette période, la dette étant beaucoup plus considérable que les subsides aux provinces, ont été augmentées d'au delà de $300,000 en vertu du règlement décennal, et que le montant versé au fonds d'amortissement a augmenté chaque année, démontrent à la Chambre que les dépenses publiques durant ces huit années, ont été maintenues à assez peu de chose près, sur une base uniforme d'environ $37,000,000 par année.

Les dépenses en 1894-95 s'élevaient à $38,132,005 et le revenu s'éleva à $33,978,129, laissant un déficit de $4,153,875. Sans doute, nous devons nous rappeler en face de ce déficit, que $2,002,-311 sont expliquées par le montant versé au fonds d'amortissement — lequel assurément fait provision pour le paiement de la dette lors de l'échéance de l'emprunt. De sorte que le résultat des opérations de l'année dernière, en tant que les dépenses du revenu consolidé sont concernées, et que nous avons payé les dépenses publiques ordinaires à même le revenu, et que nous avons versé $2,002,311 au fonds d'amortissement pour le paiement de la dette, et que le déficit, n'eût été ce paiement, n'aurait été que de $2,151,564.

Le déficit s'élève donc à $4,153,875, et se trouve moindre d'environ $350,000 que celui que j'avais prévu le 3 mai de l'an dernier. En ajoutant à celui-ci le déficit de 1893-94, les deux forment un total de $5,364,207. Ce sont les déficits de deux années succédant aux surplus des trois autres années du terme de ce parlement. A l'encontre de ces deux déficits réunis de $5,364,207, nous devons nous rappeler que nous avons épargné au peuple, l'an dernier, en diminutions de taxes sur le sucre seulement, $5,475,000, ou un peu plus que les déficits de 1894-95 et de 1893-94 réunis. Cela signifie simplement que si le gouvernement n'eût pas soulagé le peuple de cet impôt sur le sucre brut, il aurait perçu assez de revenu pour faire face à toutes les dépenses publiques, y avoir en outre un léger surplus de un ou deux cent mille dollars.

M. MILLS (Bothwell) : En supposant que les importations auraient été les mêmes.

M. FOSTER : Oui. Il y a marge pour une importation beaucoup moins considérable, mais le prix du sucre est si bas à présent et depuis nombre d'années, que le montant plus élevé que la taxe actuelle, qui aurait été imposé, n'aurait pas influé bien grandement pour entraver la consommation du sucre en ce pays.

Il est très convenable, cependant, quand on parle de déficits, de tenir compte de la période des cinq années que les honorables messieurs de la gauche ont passées au pouvoir, et de la comparer avec la période des cinq années qui viennent de finir, afin de rafraîchir la mémoire de la Chambre et du pays sur la situation d'affaires relative à chacune d'elles. De 1890 à 1895, époques des temps difficiles et de la crise commerciale que nous avons traversée sous la présente administration, il y a eu des déficits au montant de $5,364,207, et des excédents au montant de $3,746,276, laissant un déficit net de $1,617,931. De 1874 à 1879, il y a eu des déficits au montant de $6,426,958 et des excédents au montant de $935,644, laissant un déficit net de $5,491,-314. Et il est nécessaire, encore cette année, d'attirer l'attention des honorables messieurs de la gauche sur le fait que, bien que le déficit sous leur règne, fût de cinq millions et demi de dollars, ils ne diminuèrent point la taxation, mais imposèrent au contraire, des taxes supplémentaires. Tandisque, durant la période où le déficit net, sous notre administration, s'élève à un million et demi de dollars, nous soulageâmes le peuple d'un impôt d'au delà de $19,000,000 sur le sucre seulement.

DÉPENSES AU COMPTE DU CAPITAL, 1894-95.

Maintenant, quant aux dépenses au compte du capital, nous trouvons la comparaison suivante entre les années 1894-95 et 1893-94 :

	1894-95	1893-94
Chemins de fer et canaux	$2,829,088	$3,612,913
Travaux publics	102,392	102,058
Terres fédérales	99,842	149,146
	$3,031,322	$3,864,117

Constituant, en 1894-95, dans les dépenses à compte du capital, une réduction de $832,795 sur 1893-94.

Les subsides payés aux chemins de fer, s'élevaient à $1,310,549 en 1894-95, contre $1,929,885 l'année précédente, de sorte que le total des dépenses du capital, y compris les subsides aux chemins de fer, était de $4,341,871 en 1894-95 et de $5,094,002 en 1893-94. Il y a eu, conséquemment, dans ces dépenses, y compris les subsides aux chemins de fer, une diminution de $752,131, et une augmentation dans les dépenses du fonds consolidé, de $546,979, comme je l'ai mentionné plus haut, de sorte que les dépenses totales du pays se soldent par une diminution nette de $205,152 sur l'année précédente.

DETTE PUBLIQUE.

Quant à la dette, nous constatons que la dette nette le 30 juin 1994 était de $246,183,029. En ajoutant les dépenses au compte du capital de 1894-95, de $4,341,871, et les dépenses au compte de l'emprunt, de $399,199—consistant principalement, dans l'escompte—et le déficit de $4,153,875 et une légère translation du fonds consolidé....

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quelle est cette translation du fonds consolidé ?

M. FOSTER : C'est une pure affaire de comptabilité, $94—le total se monte à $8,895,042. En soustrayant du total le fonds d'amortissement, $2,002,311 et $833, montant remboursé, nous avons une somme nette de $6,891,897 à ajouter à la dette, formant une dette nette de $253,074,927, le 30 juin 1895.

L'état réduit en tableau est comme suit :

DETTE.

Supplémentaire, 1894-95.

Dépenses au compte du capital....	$4,341,871	
Frais d'administration de l'emprunt	399,199	
Déficit	4,153,875	
Transport du fonds consolidé	94	
Total		$ 8,895,042
Moins—Fonds d'amortissement....	2,002,311	
Montant remboursé.....	833	
		$ 2,003,144
		6,891,897
Dette nette le 30 juin 1894		246,183,029
Dette nette le 30 juin 1895		$253,074,927

L'augmentation de la dette, alors, pour la période s'étendant de 1890 à 1895 inclusivement, est de $15,544,885, soit une moyenne de $2,590,814 par année. Nous constatons que, durant cette période, nous avons dépensé à compte du capital les sommes suivantes :—pour les canaux $11,319,379 ; pour le chemin de fer Intercolonial et les lignes de raccordement, $4,918,781 ; pour le chemin de fer canadien du Pacifique, $754,145, soit un total de $16,-992,308, lequel fait plus que compenser l'augmentation de la dette. Nous avons aussi payé en subsides de chemin de fer $7,543,945, durant cette période. De sorte que, en calculant l'augmentation de la dette et en l'estimant à son véritable montant, le pays doit simplement se demander, si, oui ou non, le creusement et l'élargissement des canaux et leur parachèvement, l'extension et le parachèvement du chemin de fer Intercolonial ainsi que ses lignes de raccordement, et les subsides aux chemins de fer qui ont été utiles au développement des voies ferrées et conséquemment des facilités commerciales dans le pays, sont une compensation suffisante. Si cela est, l'augmentation de la dette est pleinement justifiée ; et, dans mon opinion, cette justification est complète.

INTÉRÊT NET SUR LA DETTE.

Mais le véritable signe auquel il faut juger l'augmentation de la dette est le montant de l'intérêt qu'elle exige chaque année. Les remarques que voici peuvent avoir un certain intérêt sous ce rapport. L'intérêt net sur la dette en 1887-88 fut de $8,891,288. La moyenne depuis jusqu'à 1895, période de huit années, fut de $8,784,452, ce qui est de $106,000 moindre que le montant d'intérêt payé en 1887-88, par suite, sans doute, du taux moins élevé de l'intérêt. En 1894-95 l'intérêt payé fut de $9,330,247. L'intérêt par tête de la population payé en 1887-88 fut de $1.90 ; en 1894-95 il fut de $1.83. Ainsi, nous voyons que l'intérêt imposé à la population fut moindre de 7 centins par tête en 1894-95 qu'en 1887-88.

DÉPENSES ET REVENUS POUR 1895-96.

Quant aux dépenses et aux revenus de 1895-96, l'année n'est pas suffisamment avancée, évidemment, pour me permettre d'en faire l'estimation certaine. Nul ne peut dire ce qui peut arriver dans les cinq mois qui restent encore à s'écouler, en tant que les troubles commerciaux et le cours général du trafic sont concernés. Mais, étant donné ce qui était prévu et ce qui s'est réalisé jusqu'à présent, et faisant une estimation aussi approximative qu'il est possible pour le reste de l'année, j'en arrive aux résultats qui suivent :—jusqu'au 20 janvier 1895, les revenus furent de $18,080,197. Les dépenses, pour le même temps, furent de $19,833,399. Depuis le 20 janvier 1895,

jusqu'au 30 juin 1895, le revenu s'est élevé à $15,-897,931. Les dépenses, durant la même période, ont été de $18,298,605.

Pour l'année courante, les revenus s'élevaient à $19,560,174 le 20 janvier, étant une augmentation d'environ $1,500,000. Les dépenses comparatives à la même époque s'élevaient à $19,302,244, étant une diminution d'environ $530,000. Du 20 janvier 1896 au 30 juin prochain, j'estime l'accroissement du revenu à $17,439,826. Pour que cela puisse se réaliser, il est nécessaire que le trafic marque une augmentation et un développement progressifs sur la partie de l'année pour laquelle les revenus sont maintenant perçus. Si ces prévisions se réalisent, les revenus de l'année courante en somme, seront d'environ $37,000,000. Quant aux dépenses je trouve que les dépenses de l'année courante, jusqu'au 20 janvier, comme je l'ai dit, s'élèvent à $19,302,244.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Cela diffère de l'état que l'honorable ministre a été assez bon de m'envoyer.

M. FOSTER : Cela comprend jusqu'au 20 janvier.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'état qui m'a été fourni ne s'accorde pas avec les chiffres de l'honorable ministre. Il y a, pour la même période, un écart de plusieurs centaines de mille dollars.

M. FOSTER : J'ai foi, pourtant, dans l'exactitude des chiffres que j'ai cités.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : J'espère, alors, que l'honorable ministre m'enverra un état amendé.

M. FOSTER : Il peut se trouver quelque erreur dans les chiffres.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'état que m'a fourni l'honorable ministre, ce dont je lui suis bien obligé, montre, jusqu'au 20 janvier 1896, une dépense de $18,902,000. Je puis faire passer l'état à l'honorable ministre de façon à ce qu'il puisse juger par lui-même.

M. FOSTER : Je suis convaincu que l'état que je possède est exact.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Sans doute, j'attire seulement l'attention de l'honorable ministre sur le fait que, entre les deux états, il y a une différence.

M. FOSTER : Les dépenses estimées du 20 janvier 1896 à la fin de cet exercice, sont de $17,-697,756. Ces dépenses, avec celles déjà faites produiront en chiffres ronds, un total de $37,000,-000. De sorte que, d'après ces estimations, les revenus et les dépenses, pour l'année courante, se balanceront à peu près. Il peut y avoir une petite différence, d'un côté ou de l'autre, et naturellement, les estimations, couvrant une si longue période, peuvent ne pas être tout à fait exactes.

Mais je pense que, en somme, je peux dire sûrement que l'écart ne sera pas très grand entre les revenus et les dépenses pour l'année 1895-96. C'est-à-dire que nous avons traversé la période de crise commerciale, que nous avons tourné le coin dont je parlais l'an dernier, touchant l'appréciation dans laquelle, je le crains, d'après les remarques qui furent faites alors, je n'inspirais pas confiance à mes honorables amis de l'opposition. Mais les événements depuis et le cours des affaires de l'année jusqu'à présent, ont prouvé que mes prévisions, dans les grandes lignes, étaient absolument exactes. Nous pouvons donc dire, je pense, que nous avons traversé la période de crise commerciale, les temps sont meilleurs, le commerce se relève, et nous pourrons considérer qu'à partir de cette époque et les années qui vont suivre, l'ère des déficits est passé pour la présente administration, et l'ère des excédents approche encore. Je n'ai jamais espéré convaincre mon honorable ami, qui secoue la tête. Le temps lui-même peut à peine y arriver.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Alors je comprends que l'honorable ministre dit que dans ce calcul qu'il vient de soumettre, et pour lequel je ne m'attends pas qu'il se porte garant, il compte sur une augmentation pour les cinq prochains mois ?

M. FOSTER : Oui, je compte sur cela, comme je l'ai dit. Au sujet des dépenses au compte du capital jusqu'à présent, pour 1895-96, il y a eu une dépense pour les chemins de fer et canaux, les travaux publics, les terres fédérales et les subsides aux voies ferrées, au montant de $2,391,866 ; et l'estimation pour ces divers services, du 20 janvier au 30 juin, est de $1,690,000. Les dépenses à compte du capital jusqu'au 20 janvier, sont moindres de $225,051 que ce qui fut dépensé durant le même temps l'an dernier.

Si l'on additionne ce qui a été dépensé déjà, avec les estimations pour les mois suivants de l'année, la dépense sur le capital s'élèvera à environ $4,100,000. Si, comme je le pense, cette estimation est justifiée, nous aurons pour l'année courante, abstraction faite du fonds d'amortissement de $2,070,000, qui sera à peu près le même cette année, une augmentation de dette d'environ $2,-000,000 en chiffres ronds.

REVENU ET DÉPENSES POUR 1896-97.

Quant aux dépenses et revenus pour 1896-97, nous sommes trop loin de cette période pour faire une estimation sur laquelle on puisse se reposer et je ne le tenterai pas. Quant aux dépenses, on a mis devant les honorables messieurs les estimations pour cette année et ils trouveront que les dépenses, telles que prévues, forment un total de $38,250,000, ou environ. Les augmentations sur l'année précédente, sont, en certains cas, tout à fait considérables, et, des plus considérables je ferai lecture à la Chambre. L'intérêt, le fonds d'amortissement, la prime et les escomptes, accusent une augmentation de $250,983, la somme totale prévue pour ces fins étant d'environ $13,000,000 en chiffres ronds.

L'estimation des travaux publics de l'année dernière a été réduite à environ $1,500,000. Il y a en cela une augmentation de $247,270. Pour les Indiens, l'on constate une augmentation de $80,263. L'octroi des Indiens a aussi été réduit l'an dernier et les $80,000 d'augmentation sont surtout, comme je le comprends pour l'établissement et le soutien des écoles. Ce qu'on a voté pour la police à cheval du Nord-Ouest, accuse une augmentation de $30,000. Ces $30,000, c'est pour répondre aux dépenses causées par l'établissement d'un poste sur la rivière Yukon, dont on attend toutefois un revenu considérable qui, je l'espère, contribuera beaucoup à payer les dépenses supplémentaires faites afin d'y poster là un détachement de la police à cheval et y faire régner la loi et l'ordre comme cela s'est fait si efficacement dans les autres parties des territoires du Nord-Ouest.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable monsieur voudra-t-il me pardonner un instant ? Je n'ai pas remarqué qu'il ait dit en aucune façon s'il espérait faire des estimations supplémentaires pour le service de cette année.

M. FOSTER : Il y aura un budget supplémentaire, mais il ne sera pas considérable.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Vous savez que nous devrions l'avoir, s'il vous est possible de le donner.

M. FOSTER : Oui, et l'autre soir, nous aurions dû avoir plus de subsides, mais nous ne les avons pas eus. Au sujet des douanes, l'augmentation pour l'année prochaine est de $20,095 : mais quand on considère que l'année dernière, on a réduit d'environ $50,000, les estimations pour les douanes, l'augmentation, cette année, ne paraît pas considérable. Au sujet du service postal nous avons une augmentation de $240,780, ce qui est considérable. On ne cesse d'accabler le ministre des Postes de requêtes afin d'ouvrir de nouvelles lignes pour les transporter et les livrer plus souvent et plus régulièrement, et il faut nécessairement de grandes dépenses si nous voulons rester à la hauteur des exigences du temps, ce à quoi nous sommes tenus.

Il y a maintenant un déficit d'environ $800,000, entre les recettes totales et les dépenses totales de notre service des postes et, je le crains, ceci éloigne en quelque sorte le jour où il sera permis d'accorder ce qui autrement aurait bien pu se demander, c'est-à-dire une réduction du port en ce pays. Considérant la grande étendue du territoire, la dissémination de la population et la grande dépense qu'impose nécessairement le transport des lettres et journaux dans notre Nord-Ouest et autres parties du pays, il n'y a pas de doute que le transport des lettres et journaux et paquets en ce pays, coûte moins cher à la population qu'il ne coûte probablement dans n'importe quel autre pays du monde.

AUGMENTATION DANS LA DÉPENSE POUR LA MILICE.

Dans les estimations de la milice, il y a eu une augmentation de $247,270 sur la somme votée l'an dernier. Pendant nombre d'années, on n'a fait sortir chaque année qu'une partie de la milice active pour fin d'exercice et en conséquence, elle ne s'exerçait qu'une fois en deux ans. Il se peut que dans les années précédentes il ait été aussi nécessaire que cette année, d'exercer toute la milice ; mais de récents événements nous ont pressé quelque peu de leur enseignement et le gouvernement en est venu à décider pour le présent et nous l'espérons pour chaque année après celle-ci, de faire sortir toute la milice rurale chaque année, pour fin d'exercice.

C'est beaucoup dans cette vue qu'il a été fait aux estimations une augmentation de $247,270, bien que l'octroi soit aussi destiné à procurer à l'effectif militaire un meilleur équipement et des accoutrements, vêtements et autres choses semblables. Aucune partie de cette somme, cependant, ne devra servir à armer la milice de nouvelles carabines ni à faire comme équipement ou pour fortifier la défense du pays aucune autre chose qu'il puisse être jugé nécessaire de faire. Pour cela il sera demandé plus tard une allocation spéciale ; mais la somme est trop élevée pour qu'il soit permis de la prendre à même le fonds du revenu consolidé.

Maintenant, nous pouvons rencontrer deux ou trois classes de personnes qui s'opposent à ce qu'il soit voté une plus forte somme à cette fin, actuellement. Il y a une classe de gens qui croient ou affectent de croire que toute dépense plus qu'ordi-

naire en faveur de l'effectif militaire du Canada, à l'heure qu'il est, pourrait s'interpréter au désavantage du Canada en ce qui concerne ses relations avec les Etats-Unis comme impliquant une manifestation d'hostilité à l'égard de ceux-ci. Il y a en ce pays une autre classe de gens—je la crois très restreinte—qui ne pensent pas qu'il vaille la peine de mettre la milice de ce pays dans cet état progressif d'efficacité, vu qu'ils peuvent croire que ce ne serait pas la pire des calamités si, après tout, ce pays devait tranquillement et paisiblement être englouti dans la politique américaine.

Le gouvernement, cependant, n'est pas du même avis que ces petites classes d'adversaires en ce pays. Il croit qu'à l'heure et dans les circonstances actuelles, il est nécessaire et prudent d'augmenter l'efficacité de la milice. Nous prenons cette détermination non dans un sentiment d'hostilité contre aucun pays sous le soleil, non dans le désir de faire la guerre ou de verser le sang, mais dans le plus grand et le plus ferme espoir de voir se continuer à l'avenir ces bienfaits de la paix qui furent si longtemps le partage de ce pays dans ses relations avec les Etats-Unis d'Amérique et avec les autres pays. Mais nous ne saurions oublier, je crois, que nous avons ici un héritage dont la richesse accumulée est très grande actuellement et dont l'accumulation de richesse sera presque sans bornes dans l'avenir ; que nous avons un pays et des institutions qui valent la défense la plus résolue et la plus forte qu'on puisse mettre à leur service, et que le gouvernement, que le parlement répondrait mal à la confiance qu'il y a reposée, s'il refusait ou négligeait de mettre dans les mains des citoyens des moyens raisonnables de défense et des moyens de résister à une invasion armée dans le cas où par malheur il nous en arriverait une. Plus que cela, M. l'Orateur, par la naissance, par l'adoption, par la jouissance d'une ample liberté, par la longue possession d'un bon gouvernement, la population de ce pays, qu'elle parle l'anglais ou le français, toute la population de ce pays, je pense, forme et fortifie continuellement ses convictions dans le sens de ce que je puis appeler les grandes forces centripètes qui, en ce pays, en Australasie, dans toutes les dépendances et colonies de la Grande-Bretagne tendent à l'Empire autour du centre commun du pouvoir et de la vie. Et si le Canada est destiné à devenir, comme il doit devenir, partie, et partie très importante de cette grande unité, il est bon qu'aux autres sacrifices que nous avons faits, qu'à ce que nous avons dépensé pour faire du Canada une branche puissante de l'Empire, nous ajoutions celui de pourvoir convenablement à l'équipement de notre milice pour la défense de notre pays, et cette œuvre d'y pourvoir n'étant pas exposée au reproche d'extravagance, se poursuivra aussi loin qu'il est raisonnable pour satisfaire au vœu des convenances.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Etes-vous prêt à dire combien il faudra ?

M. FOSTER : Pas à présent.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je pense que l'honorable monsieur devrait dire à la Chambre, à l'occasion de son discours sur le budget, combien il faut.

M. FOSTER : On dira cela avant longtemps.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Avant la fin du débat sur le budget, j'espère. Nous devrions le savoir.

M. FOSTER : L'honorable monsieur le saura certainement, et le gouvernement fera des confidences à la Chambre en temps opportun.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : La Chambre devrait le savoir, lorsque l'honorable monsieur est à exposer les dépenses du pays et le montant de la dette.

M. FOSTER : Cela ne s'en suit pas du tout. Ce fut toujours la coutume, depuis l'existence de ce parlement de soumettre des estimations supplémentaires et ce sera la même chose cette année.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Et une très mauvaise coutume.

FIN DE LA CRISE COMMERCIALE.

M. FOSTER : En laissant ce sujet, et après la courte revue que j'ai faite des finances de l'année dernière, je me crois justifiable de dire que la période tourmentée de 1890 et de 1895 est passée. Les rapports des six derniers mois de l'année courante accusent une augmentation de $2,500,000, pour les importations, et de $500,000 pour les exportations, faisant une augmentation de $3,000,000 dans la moitié de l'année. L'augmentation du revenu s'éleve, comme je l'ai dit, à $1,500,000, et les épargnes du peuple en 1895, comparées à celles de 1894, accusent une augmentation de $10,500,000. Je ne pense pas pouvoir donner plus de force à mon opinion sur le fait du progrès du commerce dans le pays, et sur le fait que nous sortons d'une période de crise, qu'en lisant un extrait que j'ai découpé du rapport du président du "Board of Trade" de Toronto, une des premières villes commerciales du Canada. Dans son adresse annuelle à cette institution, son président s'est servi des paroles suivantes :—

L'année 1895 a été pour la plus grande partie une année pendant laquelle on s'est relevé tranquillement de la crise de 1893-94. Le commerce ne s'est pas rétabli vite, mais s'est amélioré graduellement. Les matières premières qui, en 1894, étaient tombées au plus bas degré connu depuis des années, ont haussé considérablement. Les commandes occupent passablement bien les fabricants dans la plupart des branches de commerce, et les rapports publics indiquent que le pays se débarrasse lentement mais sûrement de la crise qui pendant ces quelques dernières années a assombri tout intérêt commercial. Ce qui manque particulièrement à présent, c'est la confiance dans l'avenir de notre pays, et la foi en ses grandes ressources naturelles, et la détermination à développer toute légitime industrie dans la plus large mesure possible.

COMMENT LE CANADA L'A TRAVERSÉE.

Comment le pays a-t-il traversé cette période de 1890-91 à 1894-95 ? Ce fut une période de crise commerciale universelle, crise qui a affecté ce pays comme tous les autres, mais à mon sens, à un bien moindre degré, et ce, pour de très bonnes raisons. Nous sommes sortis de cette période avec un commerce d'exportation et de consommation locale supérieur de $9,500,000, à celui avec lequel nous y étions entrés, avec des exportations de $17,000,000 plus considérables qu'en 1890.

Nous en sommes sortis avec une augmentation de dette de $16,000,000, un déficit net de $1,600,000, tandis qu'à la même époque, comme je l'ai déjà exposé, nous avons opéré une réduction de l'impôt douanier, sur le sucre brut seulement, au montant de $19,000,000. Notre épargne, durant cette période, s'est élevée de $221,000,000 à $267,000,000, soit une augmentation de $46,000,000, ou 21 pour 100 —augmentation remarquable et encourageante, à la vérité —comme peu de pays dans le monde entier, nous avons marqué cette période par une augmentation de trafic des chemins de fer. Le parcours a augmenté de 2,700 milles ; le nombre des voyageurs, de 1,100,000 ; le fret, de 750,000 tonnes, tandis que—fait remarquable—les recettes brutes en 1894-95 furent égales à celles de 1890-91. Le trafic de la navigation a également augmenté.

MAINTIEN DE NOS INDUSTRIES.

Le tonnage des vaisseaux qui ont fréquenté nos ports, non compris les cabotiers, a augmenté, dans le même temps, de 640,000 et le tonnage des cabotiers de 2,700,000 tonnes. Durant le cours de cette période, nos industries se sont bien maintenues, notre population, en général, n'a pas manqué d'emploi, et ce que vous pourriez appeler besoin ou pauvreté a été presque entièrement inconnu en ce pays, d'un océan à l'autre.

Nos industries ne se sont-elles pas bien maintenues ? Prenons ce qui en constitue une des preuves les plus patentes, savoir : l'importation de la matière première, laquelle forme la base du travail de nos industries :

IMPORTATIONS—MATIÈRE PREMIÈRE.

Article.		1890.	1895.
Laine	liv.	8,905,261	7,750,050
Coton	"	36,635,187	56, 24,286
Peaux	$	1,712,012	1,950,530
Gutta percha et caoutchouc	"	536,386	73 ,916
Chanvre	liv.	774,587	622,396
Bois de construction, etc	$	897,903	1,485,714
Sucre brut		162,469,350	345,518,582

Le bois de construction mentionné ci-dessus est de provenance étrangère, et est employé aux travaux d'ébénisterie en tous genres.

Conséquemment, en tant que l'argument est basé sur l'importation de la matière première, il justifie ma prétention que les industries de ce pays se sont bien maintenues. M. l'Orateur, je puis aller plus loin et établir que ces industries se sont bien maintenues, non seulement parce que l'importation de la matière première dont les manufactures font usage, le démontre, mais encore par une autre preuve, savoir : l'exportation des articles manufacturés. Le temps est passé où les gens pouvaient pointer d'un doigt dédaigneux les exportations des manufactures du Canada. Faibles elles sont, même encore, comparées à quelques-unes de nos autres exportations, mais elles augmentent chaque année, et aujourd'hui elles constituent une partie non peu considérable des exportations de ce pays. Cette exportation est la suivante :

	1890.	1895.
Exportation d'articles manufac....	$5,741,184	$7,768,875

Cet état démontre une augmentation de 35 pour 100. C'est le second argument qui tend à démontrer que nos industries se sont bien maintenues durant cette période. Nous pouvons aller un peu plus loin, M. l'Orateur, et nous pouvons signaler les vieilles industries qui ont prospéré, et cela a été constaté par tous les députés qui siègent dans cette Chambre. Nous pouvons aussi signaler l'établissement de nouvelles industries, notamment une industrie de date récente dans la cité de Hamilton, au pied du lac Ontario, une industrie pour fondre et manufacturer le fer et l'acier, et qui, aujourd'hui, après avoir dépensé $400,000 pour édifices et pour outillages, peut produire 200 tonnes de fer par jour, et est maintenant en frais d'en produire la moitié de cette quantité, et de le tirer en entier de minerai canadien, de minerai extrait en ce pays, travaillé en ce pays, par des mains canadiennes.

Dans la Colombie Anglaise il y a eu un progrès marqué dans les travaux miniers de toutes sortes, et une industrie considérable et rémunératrice est déjà établie en cet endroit, et donne les plus belles promesses de développement. Et le temps n'est pas loin où la Colombie Anglaise, de ce côté-ci des montagnes à l'océan Pacifique, constituera une ruche industrielle en ce qui concerne l'exploitation des minéraux et des métaux

Le fer en gueuse produit en ce pays dans la période de 1891 à 1895 est de 193,000 tonnes, contre 137,000 tonnes manufacturées dans les cinq années précédentes, ce qui constitue une augmentation remarquablement considérable.

PROGRÈS FAITS PAR L'AGRICULTURE.

Passant de ceci aux intérêts agricoles du pays, ce n'est pas trop affirmer, M. l'Orateur, que de dire que de 1891 à 1895, ces intérêts ont fait preuve d'un magnifique progrès, graduel et continue. Le marché local a constamment augmenté. Même l'accroissement de la population, de 1890 à 1895, a ajouté à ce marché local. L'accroissement de la population urbaine, qui s'agglomère dans les cités, dans les villes et dans les villages, et qui résulte pour ces localités d'établissements industriels de différentes sortes, a considérablement grandi. Et, M. l'Orateur, chaque mille de la population urbaine constitue d'autant l'agrandissement le plus riche et le meilleur marché des cultivateurs de ce pays, car il fournit un marché rapproché pour des produits qui, autrement, seraient transportés sur les marchés étrangers, et dont plusieurs sont périssables de leur nature, et pour lesquels un marché local est absolument essentiel.

Mais, M. l'Orateur, si le marché local, pour les produits agricoles a augmenté durant ce temps, il en fut de même pour le marché étranger, comme le démontrent les importations du pays. L'exportation des produits agricoles et de ceux de la ferme, réunis, s'éleva en 1890, à $37,000,000, et en 1895 à $50,000,000, soit une augmentation durant cette période de $13,000,000 ou de 35 pour 100. Permettez-moi de démontrer par les exportations de certains articles l'augmentation des exportations agricoles de ce pays, pour les années 1890 et 1895 comparées. L'état est le suivant :

EXPORTATIONS—PRODUITS AGRICOLES.

	1890	1895
Fromage	$ 9,372,212	$14,253,002
Lard fumé	607,495	3,546,107
Jambon	23,584	260,002
Pommes (vertes et sèches)	997,922	2,071,788
Blé et farine	910,244	6,298,221
Chevaux	1,926,073	1,312,676
Moutons	1,274,347	1,624,587
Bestiaux	6,949,417	7,120,823
Total	$22,071,294	$36,487,801

L'exportation totale de ces item est comme suit : $22,071,294 en 1890 ; $36,487,801 en 1895, soit une augmentation de 65 pour 100.

L'exportation des chevaux a diminué dans la dernière période, mais, considérant l'étonnante baisse dans le prix des chevaux, et spécialement dans cette espèce de chevaux qu'on employait en s grand nombre sur les tramways des grandes cités, avant la substitution de l'électricité aux chevaux comme force motrice ; c'est une diminution qui n'est pas du tout remarquable et cette diminution dans les exportations de cette classe de chevaux a été largement compensée par une augmentation dans les exportations sur le marché anglais de chevaux de plus de prix et d'un meilleur rapport ; et le marché anglais s'offre avantageusement à l'extension de ce commerce d'une bonne classe de chevaux, chose dont on profite et qui promet de riches bénéfices au pays.

Mais, M. l'Orateur, non seulement le marché des cultivateurs a augmenté par le marché local, par suite de l'accroissement de la population, et le marché étranger par l'extension des exportations, mais il est aussi une autre question qui doit également être prise en considération : c'est la sauvegarde, au profit du cultivateur de ce pays, du marché canadien exploité autrefois par le cultivateur des Etats-Unis. Et la politique nationale, par une protection raisonnable apportée aux produits de la ferme, doit être notée favorablement pour ce gain sur le marché acquis au cultivateur de ce pays. Permettez-moi de vous donner quelques chiffres qui appuient cela. En 1889-90, il fut importé, pour la consommation locale, 33,112,701 livres de lard fumé, de jambons, et de palerons, de bœuf, de mouton, de lard et de saindoux. Les droits furent augmentés depuis, et les importations ont constamment diminué jusqu'en 1894-95, alors qu'elles n'ont atteint que le faible montant de 6,335,842 livres, ou moins d'un cinquième du chiffre précédent. En 1889-90, la valeur de ces importations était de $1,734,225. En 1894-95, cette valeur s'abaissa à $401,638. De farine de blé, nous avons importé 185,458 barils en 1889-90. Cette importation a diminué jusqu'à ce qu'elle ne fût plus que de 47,883 barils en 1894-95. Le tableau qui suit fait voir ces importations pour chaque année :

IMPORTATIONS DE VIANDES POUR LA CONSOMMATION LOCALE.

——	1889-90.	1890-91.	1891-92.	1892-93.	1893-94.	1894-95.
Lard fumé, jambons et palerons liv.	4,353,653	2,570,412	1,016,367	670,155	457 658	826,882
Bœuf salé (en barils)..... "	6,445,105	2,715,101	2,251,298	2,316,588	1,945,516	2,011,866
Mouton..... "	246,363	6,388	11,680	2,132	87,277	57,845
Lard..... "	17,185,794	11,116,948	9,514,266	3,862,546	4,611,874	3,203,023
Saindoux..... "	4,881,786	991,655	693,269	147,630	160,881	236,226
Total, livres.....	33,112,701	17,400,504	13,486,880	6,999,051	7,263,206	6,335,842
Valeur.....	$1,734,225	$973,312	$726,394	$452,812	$499,952	$401,638
Farine (de blé).... .....barls.	185,458	65,884	36,559	34,507	32,506	47,883

Je pense, par conséquent, que j'ai bien dûment établi que les intérêts agricoles de ce pays ont continuellement progressé durant cette période. Nous ne devons pas, non plus, perdre de vue ce fait, qu'une très grande étendue de nouveau territoire dans le Nord-Ouest, a été ouverte à la production du grain et des bestiaux, et à l'exploitation des produits de la ferme, qui, en 1894-95, ont atteint un total très considérable et très estimable.

Il est calculé que dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, le grain seul récolté dans des champs encore presque inconnus, il n'y a que quelques années, s'éleva jusqu'à 80 à 85 millions de boisseaux ; et cette augmentation dans ce court espace de temps n'est que le gage d'une plus grande augmentation encore à l'avenir. Quand la base de la population et de la production aura été établie dans cette région, ses progrès dans le futur seront plus grands et plus rapides ; et l'augmentation de la production sera plus forte, en conséquence de meilleures méthodes ont été suivies dans les travaux agricoles, et l'établissement et l'introduction de ces méthodes sont largement dus à l'augmentation des dépenses que fait le gouvernement pour l'encouragement de l'agriculture dans le Nord-Ouest comme dans les autres provinces de la Confédération. Des fermes expérimenlales ont été établies dans différentes parties du pays ; et les connaissances qui ont ainsi été répandues par l'exemple et par la communication des résultats obtenus sur ces fermes à la population agricole des différentes provinces, ont induit celle-ci à adopter de meilleures méthodes de pâturage, et ont attiré l'attention des cultivateurs sur des classes de produits plus rémunérateurs que ceux dont ils s'étaient occupé jusqu'à présent.

L'INDUSTRIE MINIÈRE A PROGRESSÉ.

Dans l'industrie minière on remarque les mêmes progrès. Dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, dans Québec, l'Ontario, le Nord-Ouest, le Manitoba, la Colombie Anglaise les opérations minières ont augmenté et les progrès ont été marqués et constants, tant pour les métaux précieux que pour les métaux utiles. Outre nos propres observations, nous en trouvons la preuve dans l'exportation des produits de ces mines. Je vois qu'en 1890, ces exportations s'élevaient à $4,853,717 et en 1895 à $6,983,227, soit une augmentation de 43 pour 100 en cinq ans.

MEILLEURE CONDITION FINANCIÈRE.

Les faillites commerciales dans le pays ont diminué de $18,000,000 à $15,800,000 dans la même période, et la moyenne annuelle des faillites pendant cette période a été de $15,700,000 contre $22,200,000 dans la période de 1874 à 1878.

Les banques et les institutions financières du pays ont été fermes et solides à tel point qu'on en a fait la remarque dans les autres pays, et qu'à l'étranger on a cité nos banques et notre système monétaire, pour la solidité et la fermeté qu'ils ont données à notre vie commerciale et industrielle pendant la période de crise, qui, heureusement, disparaît rapidement.

Nous pouvons ajouter que le crédit du Canada sur le marché de Londres n'a pas subit d'atteintes et qu'il est aujourd'hui plus fort qu'en 1890. La confiance a augmenté à l'intérieur et à l'extérieur notre prestige est plus grand.

RÉDUCTION DANS LES IMPÔTS.

Maintenant, M. l'Orateur, je dirai quelques mots de l'idée qu'on cherche avec insistance à faire pénétrer dans l'esprit du peuple que le parti conservateur et sa politique sont responsables d'une énorme augmentation d'impôts sur la population du pays. Il est vrai que lorsque la politique nationale a été adoptée en 1879, à la demande de l'élec-

torat, ainsi qu'il l'a signifié, à une immense majorité aux bureaux de votations, et lorsque la protection a été prise comme base du tarif qui devait être préparé, on a allongé la liste des articles imposables, et les droits sur ces articles ont été augmentés. Cela était nécessaire. Mais à mesure que les manufactures s'établissaient et à mesure que les recettes du pays devenaient plus abondantes, deux choses furent faites. Le gouvernement s'est préoccupé du peuple en tant que contribuable, et il s'est préoccupé aussi de la protection à lui donner d'année en année, selon que les circonstances l'exigeaient. En outre j'affirme ceci : quoi qu'on puisse dire de l'augmentation des droits sur ceux de 1879, quoi qu'on puisse dire du taux élevé qui a prévalu depuis lors jusqu'aujourd'hui, quiconque étudie notre système fiscal, consulte les archives, va puiser aux sources avec un désir sincère d'arriver à la vérité, ne peut qu'arriver à l'inévitable conclusion suivante : le gouvernement conservateur depuis 1880 jusqu'aujourd'hui, s'est constamment préoccupé des intérêts de la population en ce qui concerne les taxes, et, dans l'ensemble, il a fait une remise de taxes, telle qu'aucun gouvernement n'en peut montrer de semblable, dans des circonstances aussi critiques—assurément pas dans ce pays—ni, je crois, dans aucun pays du monde, si l'on tient compte du chiffre de la population.

Je me propose de démontrer cela à l'aide de faits et de chiffres, afin que si l'on vient dire au peuple qu'il paie telles et telles taxes sur telles et telles marchandises, il sache aussi quels sont les articles sur lesquels il a été dégrevé, et jusqu'à quel point il l'a été. En 1882 le gouvernement a trouvé que le thé et le café étaient taxés et fortement taxés—et c'était une taxe à laquelle ne pouvait échapper aucun de ceux qui boivent du thé ou du café. C'était une taxe imposée sur des articles que le Canada ne produit pas et partant, chaque centin de cette taxe était payé directement par le consommateur de ces articles. La même chose existait pour un autre produit qui entre dans la fabrication d'article d'un usage quotidien et général—l'étain. Ce produit aussi était taxé. En 1882 le gouvernement conservateur a aboli complètement les droits sur le thé, le café et l'étain ; et depuis cette époque à venir jusqu'aujourd'hui, sur ces trois articles seulement le gouvernement a épargné à la population du Canada les sommes suivantes :

Sur le thé.....	$11,034,039
Sur le café.....	832,528
Sur l'étain.....	1,465,103
Total.....	13,331,670

Chaque piastre de cette somme est allée directement dans la poche de la grande masse des consommateurs. En 1883, le gouvernement abolit les droits de timbre sur les billets et le droit sur les journaux. Le droit sur les billets atteignait toutes les opérations commerciales des plus grandes aux plus petites et la taxe sur les journaux était appelée une taxe sur les renseignements fournis au peuple. Or depuis 1883, jusqu'aujourd'hui, l'abolition du droit sur ces billets a épargné au peuple $3,267,388, et sur les journaux $613,864, soit un total de $3,881,252, de ces deux chefs.

En 1887, on commença une agitation, qui a fini par réussir, pour l'abolition des droits sur la houille anthracite qu'on prétendait peser, et qui en effet pesait lourdement sur les provinces de l'ouest. Le droit de 50 centins par tonne, fut aboli, et depuis cette date jusqu'à 1895 inclusivement, une somme de $6,044,355, a été remise aux consommateurs d'anthracite.

En 1890, à part d'autres réductions dans le tarif, il y a eu une diminution de 10 pour 100, sur le verre à vitre ordinaire, et de 15 pour 100 sur les mélasses, et sur ces deux articles, seulement, articles d'une consommation générale, on a épargné à la population $521,755.

En 1891, le droit sur le sucre brut a été aboli, et le droit sur le sucre raffiné a été abaissé et de 1891 à 1895 inclusivement, on a épargné au peuple sur le sucre brut et le sucre raffiné, $19,851,995. Et cette réduction a été aussi opérée sur un article d'un usage général et constant.

En 1894, une réduction générale du tarif fut faite sur toute la ligne.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ecoutez ! écoutez !

M. FOSTER : Je m'attendais à provoquer chez l'honorable député une de ces aimables exclamations et j'en attendais aussi de la part de l'honorable chef de l'opposition. Peut-être m'en accordera-t-il quelques-unes. Car tous deux, non pas une fois, mais maintes et maintes fois, n'ont pas craint de déclarer publiquement qu'en 1894 le ministre des Finances est venu devant la Chambre avec de bonnes intentions, disposé à diminuer considérablement les droits sur les articles consommés par la population, mais qu'au dernier moment, les manufacturiers lui avaient fait peur, qu'il avait passé le crayon sur les réductions, et qu'il n'avait fait presque rien.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Moins que rien.

M. FOSTER : L'honorable député dit moins que rien. Cette prétention est aussi outrée que celles qu'il émet ordinairement. Je calcule que grâce à cette réduction générale de 1894, le peuple a été dégrevé de $1,500,000. Or, toutes ces différentes

sommes réunies forment un total de $45,131,027, de taxes, qui a été enlevé de sur la population.

Quelques VOIX : Oh ! oh !

M. FOSTER : Nous avons la preuve de la sincérité de nos adversaires, qui se prétendent si désireux d'alléger le fardeau du peuple, dans les rires et les moqueries avec lesquels ils accueillent la nouvelle que $45,000,000 de taxes ont été abolies dans ce pays depuis 1882.

Le tableau suivant indiquera de prime abord les réductions que j'ai dit avoir été faites :

DIMINUTION des impôts, provenant de l'abolition des droits sur le thé, le café, l'anthracite, l'étain, le sucre brut, les billets, de l'abolition des frais de port sur les journaux expédiés du bureau de publication, et par la diminution du droit sur le thé et le café non importés directement et sur la mélasse, le sucre raffiné et le verre à vitre.

Année.	Thé.	Café.	Houille.	Etain.	Sucre.	Billets.	Journaux.	Mélasse	Verre à vitre.
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1882	445,879	36,334	.....	57,225	.....	139,448			
1883	818,703	50,875	.....	102,732	.....	224,645	44,088		
1884	732,164	44,776	.....	82,353	.....	227,225	44,594		
1885	836,475	82,785	.....	90,269	.....	229,805	45,100		
1886	1,021,151	76,778	.....	96,461	.....	232,385	45,606		
1887	815,434	36,220	75,191	101,840	.....	234,965	46,112		
1888	751,558	54,877	1,068,652	104,539	.....	237,546	46,618		
1889	735,775	61,206	643,052	112,495	.....	240,126	47,124		
1890	770,260	61,473	600,667	117,503	.....	242,706	47,630	21,198	13,299
1891	751,969	64,559	699,533	113,011	227,474	245,286	48,136	75,461	34,789
1892	953,511	64,241	739,553	152,353	5,200,000	248,629	48,795	59,924	39,245
1893	759,323	69,402	750,275	121,018	4,000,000	251,798	49,416	59,876	38,142
1894	815,226	62,452	765,261	123,690	4,821,000	254,840	50,014	64,560	34,869
1895	826,611	66,550	702,171	89,614	5,303,000 *300,521	257,984	50,631	54,756	25,636
	11,034,039	832,528	6,044,355	1,465,103	19,851,995	3,267,388	613,864	335,775	185,980

*Sucre raffiné.

Grand total..... $43,631,027

Les recettes douanières, en 1895, se sont élevées à $17,887,267, ce qui fait $3.52 par tête. En 1875, les libéraux ont imposé la population du pays, en droits de douane seulement, de $3.95 par tête.

Comme je l'ai déjà dit, de 1874 à 1878, sous le régime de nos adversaires, la moyenne, par tête, était de $3.44. Et comme je l'ai dit aussi aujourd'hui même, la moyenne par tête de l'impôt douanier, en 1894-95, a été réduite à $3.52. Depuis cette époque, la liste des articles admis en franchise est allée continuellement en augmentant, des articles imposables ont été admis sans droits, ou les droits ont été réduits jusqu'à ce que enfin nous fussions arrivés à l'état de choses qui nous permet de faire la comparaison suivante : tandis qu'en 1894, il est entré pour $47,000,000 de marchandises non imposables, et tandis qu'en 1879, sous le régime libéral, cette somme était réduite à $23,000,000, soit une diminution de $24,000,000, nous voyons que de 1880 à 1895, il y a eu une augmentation de $26,500,000 dans les importations des marchandises non imposables. La chose est facilement démontrée par cette seule assertion qu'en 1874, 38 pour 100 des importations destinées à la consommation locale, étaient admis en franchise, et qu'en 1879, cette proportion était tombée à 30 pour 100, et qu'en 1895 42 pour 100 des importations

destinées à la consommation locale étaient admis en franchise.

RÉDUCTIONS IMPORTANTES DANS LE TARIF.

J'arrive presqu'à la fin de mon discours, et je demanderai si j'ai eu raison ou non .....

Une VOIX : Non.

M. FOSTER : Un honorable député de la gauche dit "non" avant d'avoir entendu la fin de ma question. C'est de cette manière que ces messieurs jugent les affaires du pays. Ils ne veulent pas d'arguments ; ils ne veulent en écouter aucun. Ils ont des idées préconçues, des opinions toutes faites, et à quatre ou cinq reprises différentes l'électorat leur a fait savoir que c'était de bien piètres opinions. Ils n'ont besoin ni de raisonnements, ni de renseignements.

Je voudrais demander à l'honorable chef de l'opposition qui a prétendu que les réductions de 1894 ne valaient presque rien, et à l'honorable député qui est en face de moi (sir Richard Cartwright), qui dit qu'elles valaient moins que rien—je voudrais leur demander, dis-je, s'ils ne pourraient pas modifier leur opinion. Dans tous les cas, je vais soumettre à la Chambre des tableaux qui feront voir clairement au pays la situation et lui permettront de dire si c'est moi qui ai fait la vraie déclaration ou si ce sont les honorables députés. Je vais donner une liste d'articles sur lesquels des réductions ont été faites, indiquant le chiffre de la réduction sur chaque article, et cette liste comprend toute l'étendue de nos importations. Voici ce tableau :

TABLEAU indiquant les divers articles sur lesquels il y a eu une réduction de droits, par suite des modifications au tarif en 1894 et depuis.

Article.	Ancien droit.	Nouveau droit.	Réduction.
Animaux sur pied, savoir :—			
Bêtes à cornes	30 pour 100.	20 pour 100.	10 pour 100.
Moutons	30 do	20 do	10 do
Porcs	2c. par liv.	1½c. par liv.	½c. par liv.
Poudres à pâtisseries en paquets de moins d'une livre	8c. do	6c. do	2c. do
Cloches, excepté pour les églises	30 pour 100.	25 pour 100.	5 pour 100.
Cuivre et articles manufacturés en :—			
Clous, rivets et rondelles	35 do	30 do	5 do
Fil de fer	15 do	10 do	5 do
Biscuits de toute sorte, sucrés	35 do	25 do	10 do
Macaroni et vermicelle	2c. par liv.	25 do	23 do ad val.
Orge	15c. par boisseau.	30 do	15 do do
Gomme anglaise, dextrine, crème d'encollage et encollage à émail	1c. par liv.	10 do	20 do do
Balais	25 pour 100.	20 do	5 do
Boutons en matière végétale, ivoire et corne	10c. par grosse et 20 pour 100.	8c. par grosse et 20 pour 100.	2c. la grosse.
Boutons en sabot de bétail, caoutchouc, vulcanite ou composition	5c. par grosse et 20 pour 100.	4c. par grosse et 20 pour 100.	1c. do
Boutons, tous autres, N.S.A	25 pour 100.	20 par 100.	5 pour 100.
Bougies de cire parafine	5c. par liv.	4c. par liv.	1c. la liv.
Canne ou rotin, fendu ou autrement ouvré	25 pour 100.	17½ pour 100.	7½ pour 100.
Voitures, etc. :—			
Voitures de ferme et de roulage, coûtant moins de $50	$10 ch. et 20 p. c.	25 do	30 do ad val.
Voitures de ferme coûtant $50 et moins de $100	$15 do	25 do	18 do do
do do $100 et plus	35 pour 100.	25 do	10 do
Ecrins à bijoux et à montres, boîtes pour articles en argent, plaqué, et pour la coutellerie et autres articles semblables	10c. ch. et 30 p.c.	5c. ch. et 30 p.c.	5c. chaque.
Horloges	35 pour 100.	25 pour 100.	10 pour 100.
Tordeuses	$1 ch. et 30 p. c.	25c. ch. et 20 p.c.	75c. ch. et 10 p.c.
Goudron et poix	10 pour 100.	En franchise.	10 pour 100.
Paillassons et nattes en fibre de coco	30 do	25 pour 100.	5 do
Noix de coco desséchées, sucrées ou non	8c. par liv.	5c. par liv.	3c. par liv.
Café :—			
Extraits de café, ou extraits factices de	5c. do	3c. do	2c. do
Caté torréfié ou moulu non importé directement	3c. p.liv.et 10 p.c.	2c. p. lv.et 10 p.c.	1c. do
do do et toutes imitations, N.S.A	3c. par liv.	2c. par liv.	1c. do
Faux cols en coton, toile, xyolite, xylonite, celluloïde	24c. par douz. et	24c. par douz. et	5 par 100.

TABLEAU indiquant les divers articles sur lesquels il y a eu une réduction de droits, par suite des modifications au tarif en 1894 et depuis.

Article.	Ancien droit.	Nouveau droit.	Réduction.
Cuivre et objets en cuivre ouvré	30 pour 100.	25 pour 100.	
Clous, rivets et rondelles	35 pour 100.	30 pour 100.	5 pour 100.
Cuivre de rebut et en saumon	10 do	En franchise.	10 do
do en gueuse	10 do	do	10 do
do tubes non soudés	10 do	do	10 do
do en lingots, en feuilles, etc	10 do	do	10 do
Cuivre rouge en barres, baguettes et boulons, en longueurs de pas moins de 6 pieds	10 pour 100.	En franchise.	10 pour 100.
Cordages en coton	30 do	25 pour 100.	5 do
Articles fabriqués en coton :—			
Vêtements y compris les corsets	35 do	2½ do	2½ do
Poignets en coton, en toiles xylolite, xylonite, celluloïde	4c. par pr. et 30 pour 100.	4c. par pr et 25 pour 100.	5 do
Cirages pour cuir, harnais et chaussures	30 pour 100.	25 pour 100.	5 do
Drogues, teinture et produits chimiques :—			1c. par liv.
Phosphate, acide	3c. par liv.	2c. par liv.	
Colle forte en feuille, en morceaux ou moulu	3c. do	25 pour 100.	15 p. 100 ad. val.
Colle liquide	30 pour 100.	25 do	5 do
Pâte de reglisse	2c. par liv.	20 do	5 p.c. do
Reglisse en rouleau et en bâton	3c. do	20 do	9 do
Levain comprimé, en paquets de pas moins de 50 liv	4c. do	3c. par liv.	1c. par liv.
			5 pour 100.
Poterie et faïence :—			
Brune ou colorée et faïence de Rockingham	35 pour 100.	30 pour 100.	
Ornée, estampée ou épongée, N.S.A.	35 do	30 do	5 do
Poterie en granit blanc ou en carbonate de fer et faïence couleur crème	35 do	30 do	5 do
Poterie, N.S.A	35 do	30 do	5 do
Plumes d'autruche et de vautour ouvrées	35 do	30 do	5 do
Engrais	20 do	10 do	10 do
Fruits verts :			
Mures, groseilles, framboises et fraises, N.S.A	3c. par liv.	2c. par liv.	1c. par liv.
Prunes	30 pour 100.	25 pour 100.	5 pour 100.
Meubles pour maisons et bureaux	35 do	30 do	5 do
Verre, etc :—			
Flacons et fioles de 8 onces de capacité et plus, isoloirs pour télégraphe et paratonnerre	5c. par douz. et 30 pour 100.	30 do	5c par douz.
Glaces étamées et biseautées	35 pour 100.	32½ do	2½ pour 100.
Poudres et autres, explosifs :—			
Poudres à canon, à fusil et de chasse	5c. par liv.	3c. par liv.	2c. par liv.
Cartouches à carabines, fusil, pistolets et boîtes à cartouches	35 pour 100.	30 pour 100.	5 pour 100.
Capsules et bourres	35 do	30 do	5 do
Courroies en caoutchouc	5c. par liv. et 15 pour 100.	32½ do	4 do ad. val
Encre à écrire	25 do	20 do	5 do
Fer et articles en :—			
Instruments aratoires—			
Moissonneuses simples	35 do	20 do	15 do
Machines à semer en sillons	35 do	20 do	15 do
Herses	35 do	20 do	15 do
Moissonneuses engerbeuses et sans appareils pour engerber	35 do	20 do	15 do
Faucheuses	35 do	20 do	15 do
Charrues à sellettes et charrues simples	35 do	20 do	15 do
Moissonneuses simples	35 do	20 do	15 do
Fer, barres et baguettes rondes, galvanisé	30 do	27½ do	2½ do
Fer en barre, laminé ou martelé y compris les barres rondes et carrées, etc., etc	$13 par tonne.	$10 par tonne.	$3 par tonne.
Tuyaux de fonte de toute espèce	$12 do mais pas moins de 35 pour 100.	$10 do mais pas moins de 35 pour 100.	$2 par tonne mais pas moins de 35 pour 100.
Machines, autres que locomotives	30 pour 100.	27½ do	2½ pour 100.
Ferrures pour constructeurs, meubliers, selliers, y compris les étrilles et ferrures de carossiers	35 do	32½ do	2½ do

TABLEAU indiquant les divers articles sur lesquels il y a eu une réduction de droits, par suite des modifications au tarif en 1894 et depuis.

Article.	Ancien droit.	Nouveau droit.	Réduction.
Fer et articles en—*Suite.*			
Plaques de fer ou d'acier, ou autre fer ou acier de toute grandeur, tôle de fer commune ou noire, doucie, polie, enduites ou galvanisée et tôle du Canada, calibre 17 et plus mince et feuillards, bandages ou bandes de fer ou d'acier, N.S.A.	12½ pour 100.	5 pour 100.	7½ pour 100.
Fer en loupes, lopins, massets et barres puddlées, balles ou autres formes moins finies que les barres de fer, mais plus avancées que le fer en gueuse, les fontes exceptées	$9 par tonne.	$5 par tonne.	$4 par tonne.
Serrures de toutes sortes	35 pour 100.	32½ pour 100.	2½ pour 100.
Machines portatives :—			
Batteuses et trieuses, et pièces détachées	35 do	30 do	5 do
Machines à vapeur locomobiles et pièces détachées	35 do	30 do	5 do
Machines à coudre, ou pièces détach. de ces mach.	$3 chaque et 20 pour 100.	30 do	1½ do
Machines clavigraphiques	30 do	27½ do	2½ do
Toute autre machine, à l'exception des machines locomobiles, composées en tout ou en partie de fer et d'acier	30 do	27½ do	2½ do
Fontes de fer malléable et fontes d'acier	$25 par tonne et pas moins de 30 pour 100.	25 do	14 6/7 do ad. val.
Clous et carvelles, clous à doublage en métal composé	20 pour 100.	15 do	5 do
Clous et carvelles forgés et pressés, galvanisés ou non, clous à fer à cheval, et tous clous en fer ou en acier forgés et autres clous N.S.A., et fer à mulet et à bœuf	1½c. par liv.	30 do	11 do ad. val.
Clous et carvelles coupés	1c. do	¾c. par liv.	¼c. par liv.
Clous de fil de fer	1½c. do	1 do	½c do
Plaques à charrues, oreilles, plaques de côté, lorsqu'elles sont ébauchées et découpées de plaques d'acier laminées, mais non moulées, percées, polies ou autrement ouvrées et d'une valeur de plus de quatre centins la livre	12½ pour 100.	5 pour 100.	7½ pour 100.
Autres plaques pour instruments aratoires	35 do	5 do	30 do
Pompes autres que les pompes à vapeur	35 do	30 do	5 do
Eclisses et coussinets pour voies de chemin de fer	$12 par tonne.	$10 par tonne.	$2 par tonne.
Armoires de sûreté et portes d'armoires et de voûtes de sûreté	35 pour 100.	30 pour 100.	5 pour 100.
Vis communes sous le nom ordinaire de vis à bois :—			
2 pouces de longueur et plus	6c. par liv.	3c. par liv.	3c. par liv.
1 pouce et moins de deux pouces	8c. do	6c. do	2c. do
Moins d'un pouce	11c. do	8c. do	3c. do
Balances et fléaux de balances	35 pour 100.	30 pour 190.	5 pour 100.
Patins de toute sorte	20c. par paire et 30 pour 100.	10c. par paire et 30 pour 100.	10c. par paire.
Poêles	30 pour 100.	27½ do	2½ pour 100.
Baguettes de f. de Suède laminées, de moins d'un ½ pouce de diamètre, p. la fabric. de clous à ferrer.	20 pour 100.	15 do	5 do
Tubes de chaudières à vapeur en acier ou fer forgé.	15 do	7½ do	7½ do
Autres tubes ou tuyaux en fer forgé, non classifiés	6/10c. par liv. et 30 pour 100.	6/10c. par liv. et 30 pour 100.	1/10c. par liv.
Fil pour clôture, de fer ou d'acier	1½c. par liv.	¾c. par liv.	¾c. do
Fil métallique couvert en coton, toile ou autre matière	35 pour 100.	30 pour 100.	5 pour 100.
Instruments de chirurgie et de dentisterie	20 do	15 do	5 do
Lingots d'acier, lingots à crans, loupes et lopins	30 do mais pas moins de $8 par tonne.	$5 par tonne.	$3 par tonne et plus dans certains cas.
Scies	35 pour 100.	32½ pour 100.	2½ pour 100.
Articles fabriqués en fer ou en acier, non classifiés.	30 do	27½ do	2½ do
Gelées, marmalades et confitures, N.S.A	5c. par liv.	3¼c. par liv.	1¾c. par liv.
Tuyaux de plomb et plomb de chasse	1½c. do	4/10c. par liv. et 25 pour 100.	5 pour 100 ad. val.
Cuir :—			
Cuir à semelles	½c. p. l. et 15 p. 100	15 pour 100.	½c. par liv.
Cuir à courroies corroyé, cirés ou vernis	20 pour 100.	15 do	5 pour 100.

TABLEAU indiquant les divers articles sur lesquels il y a eu une réduction de droits, par suite de modifications au tarif en 1894 et depuis.

Article.	Ancien droit.	Nouveau droit.	Réduction.
Cuir—*Suite.*			
Peaux de veau, de chevreau, d'agneau et de mouton, corroyée, cirées ou vernies	20 pour 100.	17½ pour 100.	2½ pour 100.
Cuir à empeignes, corroyé, ciré ou vernis	20 do	17½ do	2½ do
Cuir vernis	25 do	22½ do	2½ do
Tout autre cuir et peaux tannées non classifiées	20 do	15 do	5 do
Articles en cuir :—			
Harnais et sellerie	35 pour 100.	30 pour 100.	5 pour 100.
Courroies de cuir	25 do	20 do	5 do
Capuches	20 do	En franchise.	20 do
Appareils ou parties d'appareils d'éclairage au gaz, au pétrole ou à l'électricité	30 do	27½ pour 100.	2½ do
Lait concentré, sucré	1¼c. p. l. et 35 p. c.	3¼c. par liv.	17 do ad. val.
do do non sucré	35 pour 100.	3¼c. do	
Plombagine	15 do	10 pour 100.	5 pour 100.
Mine de plomb	30 do	25 do	5 do
Plombagine, articles en	30 do	25 do	5 do
Mucilage	30 do	25 do	5 do
Huiles :—			
Minérales—			
Huile de charbon et kérosine distillée, purifiées ou raffinées ; naphte et pétrole, N.S.A	7½c. par gall.	6c. par gall.	1½c. par gall.
Produits du pétrole	7½c. do	6c. do	1½c. do
Huiles à lubrifier, composées en tout ou en partie de pétrole et coûtant moins de 25 centins p. gall.	7½c. do	6c. do	1½c. do
Huiles essentielles	20 pour 100.	10 pour 100.	10 pour 100.
Peintures et couleurs :—			
Peintures et couleurs broyées dans l'huile ou autres liquides et tout liquide, peintures préparées ou mélangées, N.S.A	30 do	25 do	5 do
Ocres et argiles ocreuses et terre de Sienne	30 do	25 do	10 do
Oxydes, encollages secs, réfractaires, terre d'Ombre et terre de Sienne brûlées, N.S.A	30 do	25 do	5 do
Peintures broyées ou mélangées, dans ou avec de la laque du Japon, du vernis, de la laque, des siccatifs liquides du collodion, ou de l'huile siccative	5c. p. l. et 25 p.c.	25 do	5 cts par liv.
Mastic	25 pour 100.	15 do	10 pour 100.
Articles en papier, etc. :—			
Sacs en papier, imprimés ou non	35 do	25 do	10 do
Papier réglé, avec bordure et papier en boîtes	35 do	30 do	5 do
Carton de paille, en feuilles ou en roul., bitum. ou non	40 cts par 100 liv.	30c. par 100 liv.	10c. par 100 liv.
Cire paraffine	3c. par liv.	2c. par liv.	1c. par liv.
Crayons de mine de plomb, montés et non montés	30 pour 100.	25 pour 100.	5 pour 100.
Calepins, etc.	35 do	30 do	5 do
Saindoux	3c. par liv.	2c. par liv.	1c. par liv.
Viandes :—			
Lard fumé et jambon, palerons et flancs	3c. do	2c. do	1c. do
Conserves de viande	3c. do	25 pour 100.	3 pour 100.
Viandes séchées ou fumées, et viandes conservées de toute autre manière que dans le sel, N.S.A	3c. do	2c. par liv.	1c. par liv.
Autres viandes salées	3c. do	2c. do	1c. do
Papier sablé, verré, de silex et d'émeri	30 pour 100.	20 pour 100.	10 do
Sauces et catsups en bouteilles	40c. par g. et 20 pour 100.	35 do	16 do ad. val.
do do en vrac	30c. par g. et 20 pour 100.	35 do	56 do
Soy	10c. par gall.	35 do	23 pour 100.
Graine de lin	10c. par boiss.	En franchise.	10c. par boiss.
Savon :—			
Commun ou de buanderie, non parfumé	1½c. par liv.	1c. par liv.	½c. par liv.
Savon	30 pour 100.	25 pour 100.	5 pour 100.
Parfumé ou de toilette	1c. p. l. et 10 p.c.	35 do	22 do ad. val.
Poudres saponifères, savon de pierre ponce, d'argent et minéral, sapolio et articles semblables	3c. par liv.	35 do	10 do do

TABLEAU indiquant les divers articles sur lesquels il y a eu une réduction de droits, par suite des modifications au tarif en 1894 et depuis.

Article.	Ancien droit.	Nouveau droit.	Réduction.
Gingembre confit	35 pour 100.	30 pour 100.	5 pour 100.
Sucre candi, brun ou blanc et bonbons, etc.	1¼c. par liv. et 35 pour 100.	1½ par liv. et 35 pour 100.	¾c. par liv.
Glucose ou suce de raisin, sirop de glucose ou sirop de maïs	1½c. par liv.	1½c. par liv.	¼c. do
Térébenthine, essence de	10 pour 100.	5 pour 100.	5 pour 100.
Fil d'engerbage pour lieuses de jute, de manille ou d'agavé, et de manille et d'agavé mélangés	25 do	12½ do	12½ do
Ficelle de coton	1c. p. liv. et 25 p. 100.	25 pour 100.	1c. par liv.
Ficelles, de toute sorte, N.S.A	30 pour 100.	25 do	5 pour 100.
Ficelles, articles en, savoir :—			
Hamacs et filets pour jeu de paume de pelouse et autres articles semblables, N.S.A.	35 do	30 do	5 do
Vernis, laques, laques du Japon, siccatifs de laque, siccatifs liquides et huile siccative, N.S.A	20c. p. gall. et 25 p. 100.	20c. p. gall. et 20 p. 100.	5 do ad. val.
Tomates, fraîches	30c. par boiss. et 10 pour 100.	20c. par boiss. et 10 pour 100.	10c. par boiss.
Tomates et autres légumes, y compris maïs et haricots cuits, en boîtes ou autres colis	2c. par liv.	1½c. par liv.	½c. do
Sangle, élastique	25 par 100.	20 pour 100.	5 pour 100.
Bois et articles en :—			
Barils contenant du pétrole ou ses produits, etc	40c. chaque.	20c. chaque.	20c. chaque.
Bières et cercueils	35 pour 100.	25 pour 100.	10 pour 100.
Moulures, unies	25 do	20 do	5 do
do dorées, etc.	30 do	25 do	5 do
Moyeux, rais, jantes et pièces de roues, ébauchés ou simplement sciés	15 do	En franchise.	15 do
Bardeaux	20 do	do	20 do
Vitrines	$2 chaque et 35 p. 100.	35 pour 100.	$2 chaque.
Seaux, cuves, barattes, en bois	25 pour 100.	20 do	5 pour 100.
Cadres de gravures	35 do	30 do	5 do
Placage de bois de pas plus de $\frac{1}{16}$ de pouce d'épaisseur.	10 do	5 do	5 do
Coke, (2,000 liv. à la tonne)	50c. par tonne.	En franchise.	50c. par tonne.
Marbre, à l'état brut, en blocs, contenant moins de 15 pieds cubes	15 pour 100.	do	15 pour 100.
Marbre, à l'état brut, en blocs, contenant 15 pieds cubes ou plus	10 do	do	10 do
Bois pour construction des navires et bordages des navires	20 do	do	20 do
Bois de charpente dégrossi ou scié, et bois employé pour espars et dans la construction des quais	20 do	do	20 do
Bois dégrossi ou avivé sur deux faces	20 do	do	20 do
Bois créosoté	20 do	do	20 do
Planches, madriers, voliges et autres bois de service scié, non aplanis ou aplanis sur une seule face	20 do	do	20 do
Bois de pin de lambrissage	20 do	do	20 do
Bois d'épinette de lambrissage	20 do	do	20 do
Balustres, blocs à faire des formes, des fûts de fusil, des enfonçures, et tous blocs ou pièces similaires avivés ou sciés seulement	20 do	do	20 do
Lattes	20 do	do	20 do
Piquets et palis	20 do	do	20 do
Douves de bois de toute espèce	20 do	do	20 do
Fibre de lin, teillée	1c. par liv.	do	1c. par liv.
do peignée	2c. do	do	2 do
Etoupe de lin teillée ou verte	½c. do	do	½ do
Framboises sauvages	3c. do	do	3 do
Intérieur d'album en papier	35 pour 100.	do	35 pour 100
Scories de hauts-fourneaux	20 do	do	20 do
Bibles, livres de prières, de psaumes et d'hymnes	5 do	do	5 do
Livres publiés en tout autre langue que les langues anglaise et française, N.S.A	15 do	do	15 do
Percaline à l'usage des relieurs	10 do	do	10 do
Boutons de souliers en papier mâché	5c. par grosse et 20 pour 100.	do	5c. par grosse et 20 pour 100.

TABLEAU indiquant les divers articles sur lesquels il y a eu une réduction de droits par suite des modifications au tarif en 1894 et depuis.

Article.	Ancien droit.	Nouveau droit.	Réduction.
Oxyde de cuivre, N.S.A.	30 pour 10	En franchise.	30 pour 100.
Galets de granit pour le jeu de Curling	25 do	do	25 do
Nitrate d'ammoniaque		do	
Cyanure de potassium		do	
Salpêtre	20 pour 100.	do	20 do
Soude, chlorate	20 do	do	20 do
Etain en cristaux	20 do	do	20 do
Sels de zinc	5 do	do	5 do
Sumac, pour autres fins que pour la teinture	20 do	do	20 do
Attaches en métal pour les gants, agrafes à œillets et œillets	30 pour 100.	do	30 pour 100.
Globes géographiques, topographiques et astronomiques	20 do	do	20 do
Estropes	Selon le métal.	do	
Lingotières	1½c. par liv. mais pas moins de 35 pour 100.	do	1½c. par liv.
Sable ou globules ferrugineux et potée p. polir le granit,	20 pour 100.	do	20 pour 100.
Noir de fumée et noir d'ivoire	10 do	do	10 do
Capuches de manille	20 do	do	20 do
Cuivre jaune en barres, boulons non courbés ou autrement manufacturés, en longueurs de pas moins de 6 pieds	10 do	do	10 do
Cuivre jaune pour tuyaux unis et de fantaisie non recourbés ou autrement ouvré, en longueurs de pas moins de 6 pieds	10 do	do	10 do
Baguettes de cuivre pour règles d'imprimeurs, non finies	15 do	do	15 do
Plomb, nitrate et acétate de, non moulue	5 do	do	5 do
Plomb, thé	30 do	do	30 do
Stéréotypes, électrotypes planches de livres en celluloïde et leurs supports et matrices ou enveloppes en cuivre pour ces planches, composées en tout ou en partie de métal ou de cellulose	⅔c. par pc. carré	do	⅔c. par pc. carré.
Bil de poil de chèvre, angora ou mohair	10c. par liv. et 20 pour 100.	do	10c. par liv. et 20 pour 100.
Huile carbolique ou huile lourde	10 pour 100.	do	10 pour 100.
Huile d'olive pour fins manufacturières et mécaniques	20 do	do	20 do
Creusets en plombagine	30 do	do	30 do
Potasse caustique	20 do	do	20 do
Prussiate de potasse, rouge et jaune	10 do	do	10 do
Prunelle pour chaussures	10 do	do	10 do
Huile de résine	20 do	do	20 do
Sièges de selle et étriers	35 do	do	35 do

Cette liste comprend tous les articles sur lesquels ont été faites des réductions, et démontre qu'elles ont été importantes et significatives. Et les honorables messieurs doivent tenir compte du fait que ces réductions opérées dans le tarif ont été faites à une époque où elles étaient accompagnées des plus grandes difficultés. Elles ont été faites à une époque où les prix baissaient aux Etats-Unis, en Belgique et dans tous les grands pays manufacriers. Non seulement elles ont été faites à une époque où baissaient les prix cotés sur les marchés réguliers, mais alors que les temps difficiles avaient obligé les manufacturies à vendre, s'ils pouvaient obtenir de l'argent comptant, quand bien même ils auraient dû vendre au prix de revient ou au-dessous du prix de revient. Il est arrivé plus d'un cas où des articles manufacturés ont été retenus à titre de doubles cautions par les banques, et vu que les manufacturiers étaient incapables de répondre à leurs obligations, les banques ont vendu ces garantées pour ce qu'elles ont pu en trouver, afin de les convertir en argent.

C'est pendant cette période de crise, pendant cette période de forte concurrence et de prix à sacrifice que nous avons entrepris la revision du tarif.

En tenant compte de toutes ces choses, la réduction importante opérée dans le tarif sur ces articles, réduction allant à l'extrême, démontre qu'un

grand avantage a été procuré aux consommateurs par la remise des taxes et l'abaissement correspondant des prix.

Je crois avoir répondu aux arguments apportés par ces honorables messieurs, disant que, bien que j'aie proposé une réduction du tarif, je ne l'ai pas faite.

POLITIQUE DU PARTI LIBÉRAL-CONSERVATEUR.

Un autre sujet, M. l'Orateur, que l'on peut pertinemment discuter à cette dernière session du présent parlement, c'est celui-ci : Depuis 1878, alors que le peuple, par une majorité considérable, a approuvé un changement de la politique fiscale de ce pays, le parti conservateur et le programme conservateur ont dominé dans ce pays et ont régi l'administration des affaires. Ces dix-sept années contiennent l'histoire de la politique conservatrice.

Leurs actes sont devant le pays, et c'est d'après ces actes qu'il consentent à être jugés. Mais, M. l'Orateur, le parti conservateur désire être jugé d'après tous ces actes, et non d'après une partie donnée de ces actes, dans l'administration ou ailleurs, qu'un homme pourrait choisir à sa convenance.

Si ce passé est étudié en entier et avec esprit de justice, je ne crains pas, le parti conservateur ne craint pas que le peuple canadien, à la prochaine élection, ne nourrissent exactement la même opinion qu'en 1878, 1882, 1887 et 1891, et qu'il ne soit en faveur du maintien d'une politique raisonnable de protection pour ce pays. Que s'est-il passé durant ces 17 ans?

FACILITÉS DE COMMUNICATIONS À L'INTÉRIEUR.

On a adopté et appliqué dans le pays une politique vigoureuse en faveur du développement des facilités de communication à l'intérieur. Le passé du parti conservateur comprend la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique et de plusieurs milles de voie ferrée, à l'aide de subventions plus ou moins libérales. M. l'Orateur, non seulement ces chemins de fer ont été projetés et construits comme faisant partie de la politique conservatrice, et contre l'opposition tenace des messieurs de la gauche, mais il en est de même de quelques-uns de nos canaux. Nous voyons aussi que le parti conservateur a à son crédit une politique vigoureuse appliquée à notre système de canaux. Non seulement verrons-nous, avant deux ans, nos canaux entre les grands lacs et Montréal, élargis et creusés à une profondeur de 14 pieds, mais la politique conservatrice a fait plus que toute autre nation pour assurer l'indépendance du Canada, sous le rapport de nos facilités de communication par les grands lacs, en construisant le grand canal du Sault, canal qui nous ouvrent une voie de communication avec le plus éloigné des grands lacs.

VOIES DE COMMUNICATIONS EXTÉRIEURES.

Ainsi, en ce qui a trait à nos chemins de fer et canaux, on a suivi une politique vigoureuse ; et il en a été de même de nos voies de communication extérieures. Quant à nos lignes de steamers, chaque fois que notre politique a été soumise au public, elle a été ou ridiculisée, ou activement combattue par les honorables membres de la gauche. Prenez la ligne des Antilles et de l'Amérique du Sud, projet soumis à la Chambre il y a sept ou huit ans, et qui reçut l'assentiment du parlement et qui fut mis à exécution. Tout le monde sait quelle opposition ont faite à ce projet le chef de la gauche et son parti. Q'est-il arrivé? M. l'Orateur, notre commerce avec les Antilles qui, en 1887, n'était que de $4,000,000, s'élevait, en 1895, à $8,500,000, soit une augmentation d'environ 112 pour 100 dans quelques années. Aujourd'hui, M. l'Orateur, les Antilles, par leur commerce général, viennent en troisième lieu sur la liste des pays qui font le commerce avec le Canada.

Tout le monde sait quelle opposition rencontra la proposition de subventionner une ligne de steamers faisant le service entre les côtes occidentales de la Chine et le Japon ; mais le projet fut réalisé. Ce projet avait ce bon côté, le point principal : la coopération, à ce sujet, du gouvernement impérial, et cette ligne a fonctionné avec succès, et le commerce s'est développé. Depuis cinq ans, la moyenne du commerce avec la Chine et le Japon s'est élevée à $2,800,000, tandis qu'elle n'avait été que de $623,000 de 1874-75 à 1879, sous le régime des honorables membres de la gauche.

Prenez aussi la ligne de communication avec l'Australasie, ligne créée il y a cinq ans environ, en dépit de l'opposition la plus forte des membres de la gauche, ligne qui a réussi et qui aujourd'hui unit les colonies australasiennes au Canada, et qui a aussi cet heureux résultat de créer un commerce prospère.

Mais, M. l'Orateur, il est sorti de la réalisation de ce projet autre chose que cette coopération et les facilités de communication ; il en est résulté une conférence intercoloniale des délégués des grandes colonies de l'Angleterre, ici, à Ottawa, il y a 2 ou 3 ans. Et comme résultat des délibérations de ces délégués, comme résultat de leurs résolutions et de la manière courageuse et prudente dont elles ont été soumises au gouvernement impérial, nous avons aujourd'hui quelque chose qui mérite notre attention ; nous voyons le gouverne-

ment impérial se proposant de demander aux contribuables anglais de voter une subvention de £75,000 par année, pendant dix ans, pour aider au Canada et à l'Australasie à construire une grande ligne de communication depuis Sydney et Melbourne, sur l'océan Pacifique, à travers ce continent, et par l'océan Atlantique, jusqu'à Liverpool et les ports de la Grande-Bretagne.

Mais outre cela, M. l'Orateur, le grand projet d'un câble transpacifique a été discuté, a été présenté au gouvernement impérial et a, jusqu'à présent, attiré à un tel point l'attention de ce gouvernement, que le secrétaire des colonies a convoqué à Londres des délégués des colonies australasiennes et du Canada, pour étudier la possibilité d'établir cette grande ligne de communications rapides entre l'Australasie, le Canada et la Grande-Bretagne.

Je dis donc, M. l'Orateur, qu'en ce qui a trait aux facilités de communication par vapeurs, nous avons suivi une politique vigoureuse et constante, une politique qui non seulement a réussi au point de vue des affaires, mais qui a mieux réussi encore à éveiller l'intérêt et la sympathie dans d'autres colonies et dans la Grande-Bretagne, et qui ressert de plus en plus les liens qui unissent les colonies et la Grande-Bretagne.

Outre cela, nous avons, cette année, subventionné un bon service d'hiver entre Saint-Jean et Liverpool, et nous étudions la question de l'établissement d'un service direct entre le Canada et la France.

DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES.

Inutile, M. l'Orateur, d'argumenter longuement sur l'établissement, le maintien et le développement des industries dans ce pays. Nous avons de tous côtés des preuvres de l'établissement et du développement de nos industries.

Quiconque a acquis de l'expérience remontant à 1878, et qui veut établir une comparaison entre cette époque et 1895, sait le progrès qu'a fait l'industrie en Canada. Je ne m'arrêterai pas une minute de plus sur cet argument. Je désire seulement attirer l'attention sur les résultats obtenus durant une période de dix ans, ainsi qu'on peut le voir par les rapports du recensement du Canada :—

INDUSTRIES CANADIENNES D'APRÈS LES RAPPORTS DU RECENSEMENT.

—	1881.	1891.	Variation.	
			Augmentation.	p. c.
Nombre d'établissements	49,722	75,768	26,246	52
Capital placé $	164,957,323	354,620,750	189,663,327	114
Nombre d'employés	254,894	370,256	115,362	41
Gages payés $	59,401,702	100,663,650	41,261,948	69
Coût de la matière première $	179,929,193	256,119,042	76,189,849	42
Valeur des produits $	309,731,867	476,258,886	166,527,019	53

Cela ne comprend pas l'augmentation de 1879 à 1881, ni l'augmentation de 1891 à 1895, soit près de la moitié d'une période décennale. Les honorables députés peuvent rire. C'est leur habitude de prendre dans le recensement ce qui leur convient, et de déclarer que l'on peut s'y fier, et de dire le contraire pour une autre partie qui ne leur convient pas. Le même gouvernement était au pouvoir, lorsque les recensements ont été faits, et si une partie est digne de foi, je suppose que l'autre doit l'être également. Les honorables messieurs ont l'habitude de parcourir les chiffres du recensement et d'y découvrir de petits établissements, enregistrés comme établissements manufacturiers, et, partant, de déclarer que l'on ne peut avoir foi dans l'énumération. Mais l'argument disparaît, si les honorables députés étudient cette partie du recensement qui groupe les établissements industriels relativement à leur production. Ces établissements sont répartis en cinq classes, avec leur production respective : Au-dessous de $2,000, de $2,000 à $12,000, de $12,000 à $25,000, de $25,000 à $50,000, et au delà de $50,000. De l'étude de ces cinq classes, il ressort que le pour cent de la production totale est exactement ce qu'il était en 1881, tandis que l'augmentation dans la cinquième classe est de 14 pour 100 plus élevée que celle de la plus basse classe pour la période décennale de 1881 à 1891.

POURQUOI LE CANADA CHANGERAIT-IL SA POLITIQUE FISCALE ?

Ajoutons à cela le fait que le même mode d'énumération a été suivi en 1891 qu'en 1881 et 1871. Si nous ne devons pas maintenir la même politique, je me demande, et je demande à la Chambre, pourquoi changer ? Avons-nous quelque raison de changer ? Trouve-t-on dans le passé de ces 17 ans quelque raison de changer pour une autre, la politi-

que du pays qui a déterminé un tel développement, un tel progrès ? Non. Y a-t-il quelque raison à cet effet dans les principes invoqués de temps à autre par les honorables membres de la gauche comme devant servir de base à la politique douanière et commerciale à ce pays ? Les honorables membres de la gauche entretiennent plusieurs opinions politiques en matière de tarif, mais ils manquent de conviction ferme en ce qui concerne ces opinions. Depuis cinq ans, les honorables membres de la gauche ont soumis au pays plusieurs plans, plusieurs bases d'opération. Ils ont eu l'union commerciale, la réciprocité absolue, le libre-échange tel qu'il existe en Angleterre. Toutes ces diverses politiques ont été fortement préconisées par mon honorable ami (M. Laurier), et par mon honorable ami chargé de la partie financière de ce côté-là de la Chambre, et s'il eut existé un doute au sujet de ce dernier, il l'a fait clairement disparaître il y a une couple de jours, lorsqu'il a réaffirmé son attitude en lisant une lettre de 1891.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : De 1892.

M. FOSTER : Il a réaffirmé ses idées politiques d'alors. Une de ces idées est que le libre-échange avec les Etats-Unis est plus important pour ce pays que le libre-échange avec le reste de l'univers, à l'exclusion des Etats-Unis.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Ecoutez ! écoutez !

M. FOSTER : Oui ; et nul mieux que mon honorable ami ne sait que le libre-échange avec les Etats-Unis d'Amérique est impossible, sans établir un tarif différentiel contre le reste de l'univers ; il a lui-même dit la chose à maintes reprises. Tout le monde sait que l'esprit américain, même sous une administration démocratique, était fort éloigné du libre-échange et qu'il l'est davantage sous l'administration républicaine. Mon honorable ami, comme futur ministre des Finances d'un nouveau gouvernement possible, si les honorables membres de la gauche venaient au pouvoir, est déterminé, il l'a lui-même avoué, à donner au pays la réciprocité absolue avec les Etats-Unis, bien que cela signifie tarif différentiel contre la mère-patrie et tout autre pays. C'est la dernière profession de foi politique du futur ministre des Finances, ainsi que l'a déclaré l'honorable chef de l'opposition, de celui qui réglementera la politique douanière des membres de la gauche s'ils arrivent au pouvoir avant sa mort.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Au lieu de l'Association des fabricants, comme c'est le cas sous votre régime.

M. FOSTER : Je rappellerai cette déclaration devant le pays, comme une leçon que le peuple devra méditer relativement à l'attitude politique et électorale prise en 1891. Y a-t-il là une raison pour abandonner notre politique de protection raisonnable, et adopter une de ces vagues idées politiques émises de temps à autre par les honorables membres de la gauche ? Est-il quelque chose, dans les circonstances actuelles, qui motive un changement ? Si, en 1878, le peuple canadien a cru qu'une protection raisonnable était nécessaire pour lui permettre de soutenir la concurrence avec l'univers, et de créer l'industrie dans le pays, cette politique est-elle moins nécessaire aujourd'hui ? La concurrence est-elle moins vive aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1878 ? Les droits douaniers des divers pays sont-ils moins élevés aujourd'hui qu'en 1878 ? Les pays commerciaux ont-ils changé d'idée dans le sens d'un commerce plus libre et de droits moins élevés ? Non, M. l'Orateur, au contraire, ils désirent des tarifs plus rigoureux, plus prohibitifs, et si, depuis 1878, les circonstances ont changé, elles exigent aujourd'hui plus que jamais une protection raisonnable du commerce du Canada, au lieu du libre-échange ou du libre-échange partiel.

Lorsque les Etats-Unis, sous une administration démocratique, ont diminué quelque peu les droits, mais en se tenant si loin du libre-échange, qu'ils jouissent d'un tarif moyen de 42 pour 100 sur les articles imposables pour la consommation locale, en donnant au Canada de légers avantages sur leur marché par une certaine réduction des droits sur les produits agricoles, qu'arrive-t-il aujourd'hui ? Nous savons que la majorité républicaine de la Chambre des Représentants a envoyé au Sénat un bill élevant le taux de la taxe sur tous ces articles, et de les élever de façon à les rendre prohibitifs en ce qui concerne l'introduction des produits du Canada aux Etats-Unis.

Est-ce là une raison pour que nous changions de politique ? Si, en 1878, nous avions raison d'adopter cette politique, nous avons plus de raison encore aujourd'hui de la maintenir, et nous la maintiendrons en Canada.

M. MILLS (Bothwell) : Vous dites que vous l'avez abandonnée. Vous prétendiez avoir retranché $6,000,000.

M. FOSTER : Personne n'est assez insensé de croire que c'est là l'abandon du principe de la protection. Lorsque l'honorable député ira devant le pays et soutiendra la lutte contre ce parti et le gouvernement, la dernière chose qu'il dira, c'est que nous avons abandonné la protection. Sa première et unique assertion sera

que nous sommes des protectionnistes outrés et que, en conséquence, il faut nous renvoyer du pouvoir.

RELATIONS COMMERCIALES PLUS INTIMES AVEC L'EMPIRE.

Mais il est une chose que je crois possible et qu'il convient pour les hommes d'Etat de ce pays, de même que pour ceux de la Grande-Bretagne et des colonies de l'Empire, d'étudier soigneusement : c'est la question de savoir s'il ne leur est pas possible de déterminer entre les colonies, puis entre les colonies et l'Angleterre la coopération qui contribuera à développer les intérêts commerciaux de tous, et d'où il résultera une plus grande force et une plus grande puissance.

J'ai lu dans le *Nineteenth Century Review*, il y a peu de temps, un article soulevant et discutant la question générale qui agite aujourd'hui des esprits sérieux, de savoir si l'Empire sera en état de suffire à son alimentation dans le cas d'une guerre contre la Grande-Bretagne qui se verrait privée de toutes ressources chez les nations ennemies. Suffire à son alimentation ! M. l'Orateur, si les hommes d'Etat ne sont pas capables de résoudre cette question, ils doivent être incapables de résoudre toutes grandes questions qui de temps à autre s'offrent à leur considération. L'Empire capable de suffire à son alimentation ! Oui. Il était établi, dans cet article, qu'il fallait à l'Angleterre 100,000,000 de boisseaux de blé de plus que ne lui fournissent actuellement les colonies, pour pourvoir à l'alimentation de sa population. Cent millions de boisseaux de blé ! Mais 50,000 cultivateurs canadiens, avec 100 acres de terre chacun, récoltant 20 boisseaux de blé par acre, produiraient les 100,000,000 de boisseaux de blé dont a besoin l'Angleterre. Et qu'est-ce que 50,000 agriculteurs cultivant 5,000,000 d'acres, si l'on tient compte du nombre de cultivateurs anglais qui veulent de l'emploi, et du nombre de millions d'acres de bonnes terres à blé dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest où la charrue n'a pas encore passé.

Il faudrait à l'Angleterre des viandes pour la valeur de $140,000,000 pour suppléer à l'approvisionnement actuel provenant des pays étrangers. Eh bien ! nous pouvons élever du bétail, des chevaux et des porcs en quantité illimitée dans ce pays.

Et quant au beurre et au fromage, 50,000 cultivateurs ayant chacun 50 vaches, soit un total de 2,500,000, pourraient produire du beurre et du fromage pour répondre à la demande de la Grande-Bretagne. Avec nos immenses terres du Nord-Ouest, ce n'est pas là un chiffre que nous ne puissions atteindre, si nous prenons les moyens nécessaires pour atteindre ce résultat.

Ainsi, M. l'Orateur, je pourrais pousser plus loin l'énumération. Le sucre nécessaire à l'Angleterre pourrait être fourni par les Antilles et par les Indes Orientales, grâce à la culture de la canne à sucre, culture qui est maintenant négligée et qui appauvrit les planteurs et les ouvriers des Antilles. Cette industrie pourrait prospérer de nouveau avec l'action conjointe de l'Angleterre et des Iles.

Il en est de même de tout le reste. C'est un problème dont la solution ne demande que du temps et de bons hommes d'Etat. Et, ainsi que je l'ai dit déjà, il est du devoir du Canada, de l'Australie, des autres colonies anglaises et de l'Angleterre elle-même d'étudier sérieusement et attentivement s'il est possible d'arriver à un arrangement qui assurera l'indépendance de l'Empire et de ses colonies en rendant en même temps notre commerce plus prospère et plus rémunérateur.

M. l'Orateur, la politique qui créera un semblable commerce aura atteint un but infiniment plus élevé et plus difficile. Une telle politique fera sortir des profondeurs insondables d'un avenir peu éloigné une vie nationale d'une grande puissance et d'une grande beauté qui grouperait dans une noble unité impériale le Canadien, l'Australien, l'Anglais de l Asie et de l'Afrique et des Iles de la mer ; le vieux enrichissant le jeune, le jeune donnant au vieux une vigueur nouvelle—royaume immense dont les éléments d'un commun commerce s'uniraient à l'esprit d'un patriotisme commun, dont la puissance serait un gage de paix, et dont les millions d'heureux habitants jouiraient de la plus entière liberté et de la plus haute civilisation.